



# ACTIVITÉS 2011



Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique



# 2011?

## Un tournant décisif s'est amorcé en 2011

Sans conteste, le fait marquant de l'année aura été la signature de la convention cadre 2011-2012-2013 par l'ensemble de nos partenaires le 22 juillet 2011.

Grâce à la confiance renouvelée, l'ADUAM a pu s'engager dans la réalisation de son nouveau programme partenarial, en diversifiant ses missions et en élargissant ses compétences, tout en poursuivant les réflexions engagées et en consolidant les acquis et les savoir-faire.

C'est aussi une année où sont mis en place des méthodes et outils innovants, pour optimiser le fonctionnement.

### Nouveaux champs d'observation et nouveaux métiers

Sur la question cruciale des déplacements et des transports, l'agence a accompagné de façon active ses partenaires à la mise en place de la réforme des transports pilotée par la Région qui en a pris l'initiative, elle a créé l'observatoire territorial des transports de Martinique (O2TM).

Avec l'étude de faisabilité d'un Pays d'art et d'histoire dans le nord de la Martinique proposée par la Communauté de Communes du Nord (CCNM), l'ADUAM a investi le champ de la valorisation du patrimoine et pour écrire le cahier des charges, elle s'est appuyée sur l'expérience de l'agence de Saint-Omer.

Elle a proposé l'espace de dialogue interSCoT-SAR, démarche nouvelle qui s'affranchit des limites administratives traditionnelles, ce qui suppose d'amplifier les échanges, de susciter le débat et le passage des idées, c'est en partie l'objet des rencontres du comité de pilotage en 2011.

Enfin, elle a créé son pôle « projet urbain et planification » pour mieux aider à imaginer la ville, pour que les objectifs exprimés dans les Projets d'Aménagement et Développement Durable (PADD) des documents d'urbanisme se transforment en projets, pour anticiper et accompagner ces projets.

### Les autres travaux et temps forts

En 2011, une énergie importante consacrée aux dossiers stratégiques du territoire avec l'accompagnement des EPCI dans l'élaboration de leurs SCoT et de leurs PLH, l'actualisation du fichier des zones à urbaniser (AU et NA), source intéressante d'informations pour le nouvel opérateur foncier, le Regards croisés n° 3 « Formes urbaines et densités », boîte à outils qui pourra aider à mieux comprendre et gérer la densité, les travaux de la cartographie de l'habitat indigne qui à terme permettront de mieux suivre leur éradication.

### 2011 est enfin une année d'innovation et d'amélioration des méthodes,

grâce à la formation des hommes et femmes de l'agence, la mise en place d'outils performants pour le suivi, le classement et l'organisation des données, mais aussi la communication et l'ouverture aux différents réseaux.

Pour conclure, au-delà de rendre compte de l'activité de l'agence en 2011, ce rapport démontre aussi notre capacité à s'adapter aux besoins et aux évolutions du territoire martiniquais.



# 2011 2012 2013

# Programme

## Les quatre axes

### Axe 1 : L'ADUAM, Observateur du territoire martiniquais

Si l'ADUAM a adopté la forme associative en 1977, l'agence a fêté son demi siècle en 2010 et depuis toutes ces années elle collecte, croise et analyse de nombreuses données sur le territoire martiniquais. Son observation continue du territoire martiniquais à ses différentes échelles en fait un partenaire incontournable. Cependant des éclairages nouveaux lui sont demandés par les partenaires et notamment sur les thématiques des transports et des activités économiques.

### Axe 2 : L'ADUAM, Expert des territoires

Son centre de ressources et sa capacité à croiser les regards favorisent la mission d'expertise de l'ADUAM et en font un outil bien adapté aux conditions du développement durable. L'accent sera mis sur les analyses stratégiques globales et les travaux d'approfondissement thématiques d'intérêt collectif, partagés par tous les membres.

### Axe 3 : L'ADUAM, Facilitateur du projet urbain

Au service de toutes les collectivités territoriales de Martinique et de l'Etat, l'ADUAM est un instrument précieux de gouvernance. Ses études et réflexions sont utilisées pour construire les documents de planification et aider à la décision. Il faudra poursuivre les chantiers engagés avec les EPCI et adopter de nouvelles postures pour accompagner les maires. Dans la suite logique de leurs documents d'urbanisme, les attentes des élus se situent de plus en plus au niveau de la réalisation des projets. L'ADUAM a un rôle de conseil à retrouver dans ce temps pré opérationnel qui permet de passer de l'idée au projet.

### Axe 4 : L'ADUAM, Animateur du Territoire, Espace de Cohésion, de Dialogue et d'Ouverture

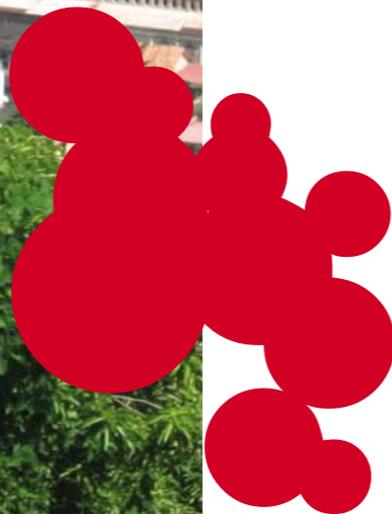
Son positionnement central offre un lieu de dialogue qui facilite la vision transversale du territoire, le dépassement des frontières administratives et la prise en compte de tous les acteurs. L'ADUAM a aussi vocation à partager ses expériences avec des partenaires proches. Elle est invitée à sortir de son territoire d'études pour engager des réflexions sur des aires géographiques plus larges en partenariat avec d'autres agences, voire à dépasser les frontières dans le cadre de la coopération décentralisée.



<b>☐ A retenir en 2011 ...</b>	p 6	<b>☐ Réseaux et partenariat</b>	p 54
<b>LES CHANTIERS IMPORTANTS DE L'ANNÉE</b>	p 7	<b>ANIMATION</b>	p 55
• L'O2TM, L'Observation des Transports de Martinique	p 8	• Les réunions partenariales	p 56
• L'étude de faisabilité du Pays d'Art et d'Histoire de la CCNM	p 11	• La signature de la convention cadre	p 58
• L'Inter SCoT-SAR	p 13	• Le comité de pilotage du Regards Croisés «Formes urbaines et densités»	p 59
<b>LES ÉTUDES ET PUBLICATIONS</b>	p 15	• Le comité technique du Pays d'art et d'histoire du Nord	p 59
• « Formes urbaines et densités » Regards Croisés n°3	p 17	• Le comité de pilotage de la «3ème Journée de l'Information Géographique» (JIG)	p 59
• Les zones d'urbanisation future	p 18	• Le comité technique InterSCoT-SAR	p 59
• Patrimoine et modernité	p 21	<b>COLLABORATION</b>	p 63
• Les publications		• Atlas des paysages	p 63
- « Les chiffres clés du transport » l'Observatoire n°15	p 23	• la 1ère journée Professionnelle Santé Environnement de la Martinique	p 63
- « La construction neuve en 2009 » l'Observatoire n°14	p 25	• Le SCoT de la CACEM	p 63
- « La construction neuve en 2010 » l'Observatoire n°16	p 25	<b>PARTICIPATION</b>	p 65
<b>☐ Les missions permanentes et pluriannuelles</b>	p 26	• La 32ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme	p 65
<b>L'OBSERVATION</b>	p 27	• 7ème Rencontres Nationales des SCoT	p 69
• La mise à jour des fichiers du Centre de Ressources Urbaines (CRU)	p 28	• Assemblée Générale CAUE	p 70
- Le foncier et l'immobilier	p 28	• Séminaire de présentation de l'évaluation des AAH et LES	p 70
- L'habitat indigne	p 29	• Assemblée Générale ADEM	p 70
- La construction neuve	p 29	• Comité technique de la mise en œuvre des zones d'activités économiques (CCIM)	p 71
- Autres indicateurs	p 29	• Comité technique de l'observatoire de l'habitat de la DEAL	p 71
• Le SIG de l'ADUAM	p 30	• Forum « nos rivières et nous » du PNRM	p 71
• Le centre de ressources documentaires	p 33	<b>☐ Diffusion et communication</b>	p 73
<b>L'ASSISTANCE</b>	p 35	• La synthèse Rencontres Nationales des SCOT	p 74
• La réforme des transports	p 36	• Les chiffres clés du territoire 2011	p 75
• Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie	p 37	• Le rapport d'activités 2010	p 75
• La veille juridique	p 37	• Présentation de l'étude sur les périmètres d'agglomération au Conseil Régional	p 76
• Le SCoT du Nord	p 39	<b>☐ L'axe interne</b>	p 78
• Le SCoT de l'Espace Sud	p 41	• Les ressources humaines de l'agence	p 80
• Le PLH de l'Espace Sud	p 43	• L'activité de l'agence en chiffres	p 81
<b>☐ Les études particulières</b>	p 45	• Les membres du Conseil d'Administration	p 82
<b>ELABORATION DE LA CARTE DES PROJETS DE LA VILLE DU FRANÇOIS</b>	p 46	• La composition de l'Assemblée Générale	p 83
<b>LE PROJET URBAIN ET LA PLANIFICATION</b>	p 48	• L'équipe de l'ADUAM en 2011	p 84
• Les PLU en cours d'élaboration	p 49	• Le fonctionnement de l'agence	p 85
• Les autres documents d'urbanisme à l'échelle communale en 2011	p 52		



# A retenir en 2011...



**... les chantiers  
importants  
de l'année**

# Zoom sur ...

## L'O<sub>2</sub>TM, l'Observatoire des Transports de Martinique

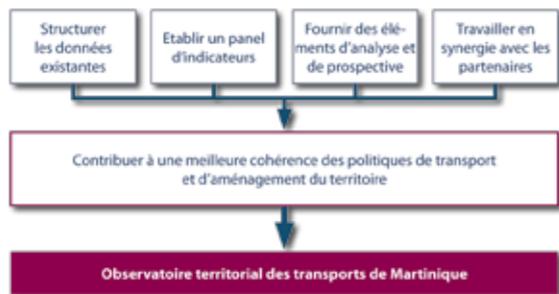


L'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O<sub>2</sub>TM) est né d'une démarche globale mise en place en septembre 2011: la réforme des transports. Initié par le Conseil Régional en partenariat avec l'Etat, le Conseil Général et les intercommunalités martiniquaises, ce travail partenarial et de concertation s'articule autour de trois thèmes principaux que sont le transport de voyageurs (maritime et terrestre), le transport de marchandises et la mise en place opérationnelle de l'Observatoire Territorial de Martinique (O<sub>2</sub>TM). Sept groupes de travail ont été créés dont un consacré à l'observatoire. Son animation a été confiée à l'ADUAM.

### Qu'est-ce que l'O<sub>2</sub>TM ?

L'O<sub>2</sub>TM est un lieu d'échanges où est centralisé l'ensemble des données sur les thématiques des transports, de la mobilité et des déplacements. Il a pour vocation d'offrir une vision globale des problématiques du transport, d'apporter des éléments de connaissance concernant les systèmes de transports du territoire martiniquais et de favoriser le partage des résultats pour définir une politique globale des transports et déplacements durables.

Il s'adresse à la fois aux élus, aux partenaires institutionnels, aux professionnels du transport de voyageurs et de marchandises, mais également à toute personne intéressée par le domaine des transports en Martinique.



### Les objectifs généraux de l'O<sub>2</sub>TM

L'observatoire s'articule autour de quatre objectifs principaux :

- récupérer et traiter les données existantes afin d'aboutir à une information structurée,
- établir un panel d'indicateurs permettant de suivre l'évolution de la situation des territoires au regard des contraintes liées au développement durable,
- fournir des éléments d'analyse et de prospective permettant d'évaluer les impacts des déplacements dans un contexte de développement cohérent et durable des territoires (urbanisation, environnement, énergie, économie, cohésion sociale),
- travailler en synergie avec les partenaires afin de favoriser les réflexions concertées pour une meilleure cohérence des politiques à mettre en œuvre.

### Les objectifs du groupe de travail «Observatoire»

Le groupe de travail animé par l'ADUAM est force de proposition pour la définition des champs de réflexion et des indicateurs de suivi de l'observatoire. Il favorise la transmission des données nécessaires à sa bonne marche pour concevoir des publications et alimenter les réflexions qui en découleront. Concernant les actions à réaliser, le groupe de travail impulse la dynamique de l'observatoire et participe activement au suivi des études et/ou enquêtes programmées.

### A suivre...

Les premières conclusions de l'O<sub>2</sub>TM ont fait clairement ressortir :

- le manque de données permettant de réaliser un état des lieux des déplacements des habitants sur l'ensemble du territoire,
- l'absence de données sur la répartition modale des déplacements à l'échelle de la Martinique,
- la méconnaissance des motifs de déplacements des habitants,
- la méconnaissance des besoins en déplacements de la population.

Au regard des objectifs poursuivis par la Réforme pour l'amélioration du transport de voyageurs, renforcer la connaissance des déplacements à une échelle plus « globale » est devenu un besoin incontournable. C'est ainsi que le principe de réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements (EMD) sur l'ensemble du territoire martiniquais a été validé par le comité de pilotage le 7 décembre 2011.





## Zoom sur ...

### L'étude de faisabilité du Pays d'Art et d'Histoire de la CCNM

Le principe de l'extension de la Ville d'art et d'histoire de Saint-Pierre (VAH) à un Pays d'art et d'histoire (PAH) regroupant l'ensemble des communes voisines, liées à la Montagne Pelée, dans une histoire et un patrimoine commun a été inscrit dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la CCNM.

Cette démarche a été confiée à l'ADUAM dans le cadre de son programme partenarial 2011-2012-2013. Elle permettra à terme la réalisation du dossier d'extension du label Ville d'art et d'histoire de Saint-Pierre en Pays d'art et d'histoire et sa présentation au Conseil national.

#### Comprendre le fonctionnement du label

Christophe DENISE, chargé de ce dossier a effectué une mission (du 16 au 19 mai 2011) à l'agence d'urbanisme de Saint-Omer qui réalise depuis 2010, le dossier d'extension de la Ville d'art et d'histoire de Saint-Omer en Pays dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale. A cette occasion, il a pu rencontrer divers acteurs du label VPAH (DRAC, élus, chargés d'études, animateurs du patrimoine) pour mieux comprendre la démarche et la méthode adéquate dans le cadre d'une extension.

Dans un premier temps une « étude d'opportunité à une candidature au label PAH de la CCNM » a été réalisée. Ce document présente le label, ses objectifs, ses outils, sa gouvernance.

Il rappelle les préalables requis pour une candidature et détaille les composantes du dossier de candidature, les possibilités pour le constituer et son aboutissement.

#### Déterminer les étapes et les acteurs

Cette année a aussi permis de déterminer les étapes conduisant à l'obtention du label mais aussi les acteurs et la méthode employée pour chaque étape. En novembre 2011, un premier comité de pilotage s'est réuni pour présenter le contenu des 4 principales phases :

- PHASE 1 : Diagnostic des richesses patrimoniales et des actions en faveur des patrimoines,
- PHASE 2 : Définition de la place du Pays d'art et d'histoire au sein de la stratégie de développement de la CCNM,
- PHASE 3 : Proposition de montage technique et financier du futur Pays d'art et d'histoire,
- PHASE 4 : Rédaction et lancement de la procédure d'attribution du label.

#### A suivre...

*La phase 1 consistera en 2012 à réaliser le diagnostic des richesses patrimoniales et des actions en faveur des patrimoines. Ce document servira de base de travail au futur bureau d'études qui aura pour mission de réaliser les autres phases.*

# Zoom sur ...

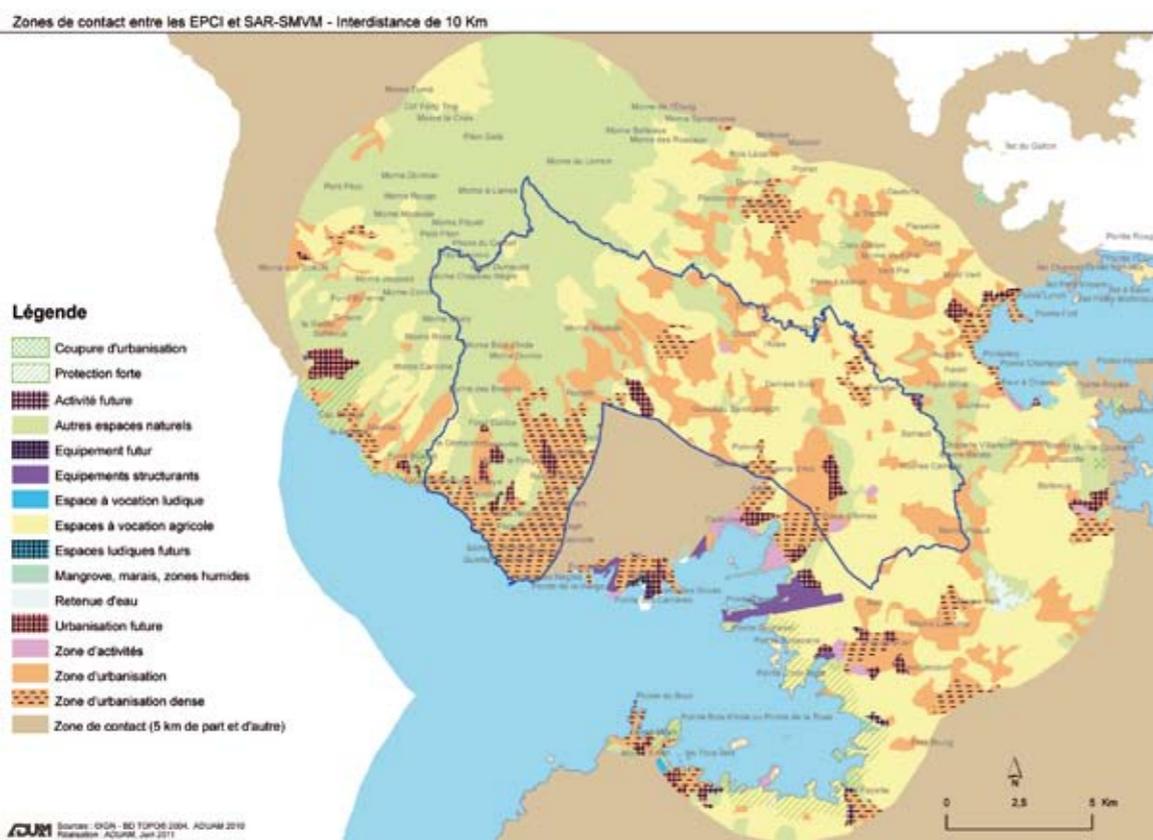
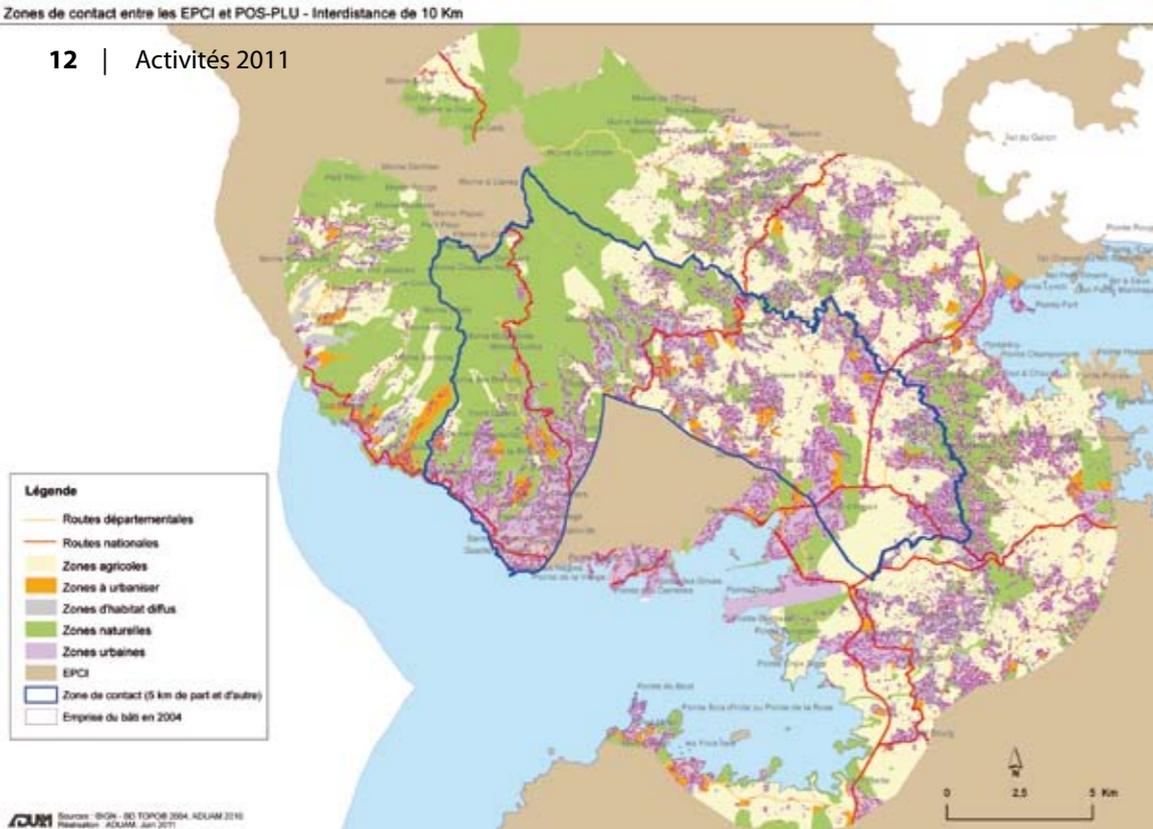
## L'InterSCoT-SAR

L'ADUAM a proposé à ses partenaires de créer ensemble, un InterSCoT-SAR. C'est un espace de dialogue qui peut prendre la forme de rencontres ou de séminaires au cours desquels élus, techniciens des collectivités et de l'Etat réfléchissent collectivement aux interfaces entre les SCoT et leur articulation avec le SAR, pour une meilleure cohérence des politiques publiques.

Cette démarche nouvelle s'affranchit des limites administratives traditionnelles pour aborder les questions de manière transversale ou par bassin de vie. Elle a séduit les techniciens de nos partenaires qui se sont réunis au sein d'un comité technique autour des premiers travaux cartographiques produits par l'ADUAM et la réflexion s'est enrichie des expériences présentées lors des rencontres nationales des SCoT à Lyon au mois de juin 2011, auxquelles à l'initiative de l'ADUAM, plusieurs représentants des EPCI ont participé.

### A suivre...

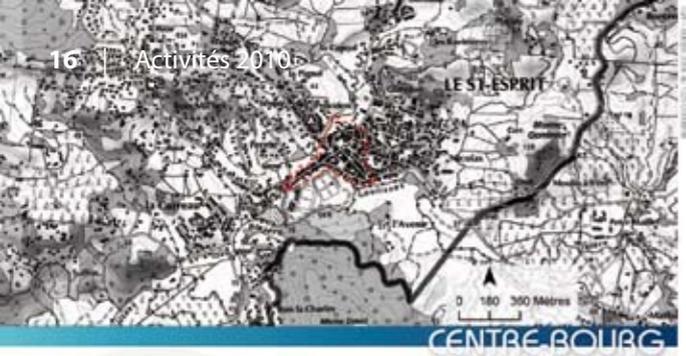
*Si la nécessité d'une telle démarche a fait consensus auprès des techniciens, la participation des élus est essentielle pour impulser une politique qui dépasse les habitudes et qui propose un mode de faire différent. C'est pourquoi, l'organisation d'un premier séminaire sera la prochaine étape de la démarche InterSCoT-SAR. Cette rencontre pourrait avoir pour objet de poser les bases d'une coopération technico-politique visant à coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des SCoT et du SAR.*





**A retenir en  
2011 ...**

**... les études  
et publications**



# « Formes urbaines et densités »

Regards Croisés n°3

Comment réhabiliter le mot densité si ce n'est en donnant à voir ce qu'il peut recouvrir. Ce troisième numéro de Regards Croisés a pour objectif de donner aux élus et techniciens des outils pour mieux comprendre la fabrication de la ville et ainsi mieux l'organiser.

### Identification

Nom de l'Unité Urbaine : Centre-bourg  
 Adresse : Saint-Esprit  
 Mode opérationnel : Mise à disposition privée  
 Type de réalisation : En 1937, la paroisse de Saint-Esprit, crée depuis 1753, est dirigée en Bourg (bourg - Bourg)

### Éléments de contexte

Durant la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, le bourg est peu habité (zone marécageuse suite aux crues). Il se développe cependant grâce à sa position stratégique au milieu des terres qui en fait un centre relativement important où s'effectuent les foires rurales et de nombreux échanges avec les communes voisines. La vitalité de l'économie sucrière moult l'activité commerciale : la commune acquiert le statut de capitale du sud, ce qui attire fonctionnaires et classe intermédiaire. A partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, et avec la crise sucrière, la commune décline peu à peu. Elle perd son statut de chef de canton ainsi que de centre administratif dans le sud de l'île. Elle connaît une renouveau démographique depuis les années 80 mais localisé sur les quartiers périphériques hors bourg. Le centre-bourg reste le secteur qui concentre les principales activités et services administratifs.

### Organisation

Le bourg a pris naissance au carrefour de routes suivant des vallées confluentes. D'abord village rue (rue Cap, Pierre-Rose), il s'est densifié et développé sur la rue Schoelcher et Gouydon. La paroisse y est bâtie, de petits bâtiments avec souvent dans la typologie de maison de bourg, une cour intérieure. Un petit faubourg au nord du vieux-bourg, entre la rue Gouydon et le secteur de l'Église s'est constitué avec de petites constructions de faible hauteur, assemblées dans un désordre apparemment confus, sur de petits terrains. Le bourg se compose essentiellement de maisons individuelles d'époques différentes, qui formeront un ensemble assez homogène (implantation du bâti à l'alignement en bordure de rue et hauteurs relativement proches). S'y mêlent maisons de bourg en bois, villa bourgeoise de type vaillapois, en retrait de la rue, cases, maisons d'inspiration modernistes et plus modernes.

### Les Indicateurs

SAI (m²/m²)	Centre-bourg de Saint-Esprit
Type d'habitat majoritaire	Mais
Densité de 1968	16,5 /ha
Densité au sol de 2010	21,562 m² au sol 2,2 /ha
Densité des espaces bâtis et aménagés	20,287 m² au sol 2 /ha
Nombre d'habitants	100 à 500
Nombre de logements	277
Surface engazonnée des parcelles	23%
Coefficient d'implantation au sol de 2010 (CIS)	27%
Densité résidentielle	28 log/m² ha
Densité bâtie (2010)	4

277 logements  
26 logements à l'hectare

**À retenir**

**Les plus :**  
 Ce bourg est fortement caractéristique de l'habitat traditionnel martiniquais. C'est un abri rural qui est préservé et bien utilisé en valeur grâce à une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH) et un projet de Zone de Protection du Patrimoine architectural, Urbain et paysager (dénommé AMUP). Area de Misa en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Une cour située en arrière de la maison est un élément déterminant et structurant de ces édifices.

Une animation forte autour du marché et de l'Église.

**Les moins :**  
 Le stationnement n'est pas organisé, laissant les véhicules se garer sur les trottoirs ou sur des parcelles en friche.

Le réseau de transports en commun est très limité, et le secteur n'est pas pourvu d'une véritable gare routière communale.

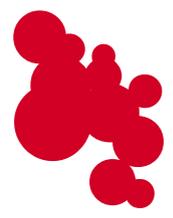
Des façades dégradées et vieillissantes, un patrimoine bâti menacé par des rénovations diverses.

## En bref ...

Dans la tradition des agences d'urbanisme, l'ADUAM a souhaité offrir un référentiel. Ce dernier n'est pas un catalogue de références. Les indicateurs choisis permettent de mieux comparer les densités «calculées» et surtout de mettre en avant l'aspect contextuel du sujet. L'exercice comparatif des 14 fiches correspondant aux 14 formes identifiées, permet de rappeler qu'il n'existe pas de corrélation automatique entre hauteur et densité : par exemple, Terres Sainville (urbain mixte de type faubourg) a une densité moyenne plus élevée que la Résidence Batelière (86 logements/hectare contre 78). D'autre part, une même densité peut prendre différentes facettes : si Texaco et Cité Bas Dillon disposent d'une même densité moyenne de 35 logements/hectare, la part des espaces bâtis n'est pas la même, la composition urbaine est différente.

Au regard des formes urbaines homothétiques en Martinique, l'agence a souhaité insister sur l'importance des réponses contextualisées : ce qui vaut pour un espace urbain constitué n'est pas généralisable à d'autres. La densité ne pourra être acceptée que si on l'accompagne de qualité urbaine : gestion de la relation entre espaces publics et privés, soin apporté aux espaces collectifs, qualité architecturale, organisation de la desserte...

- Cette publication permet de :
- mieux cerner la notion de densité notamment perçue,
  - proposer une typologie des formes urbaines résidentielles de Martinique,
  - apporter une grille d'analyse des formes urbaines à travers la création d'indicateurs,
  - découvrir quelques expériences extrarégionales et s'entretenir avec divers acteurs investis dans le processus de fabrication urbaine.



## Les zones d'urbanisation future de Martinique

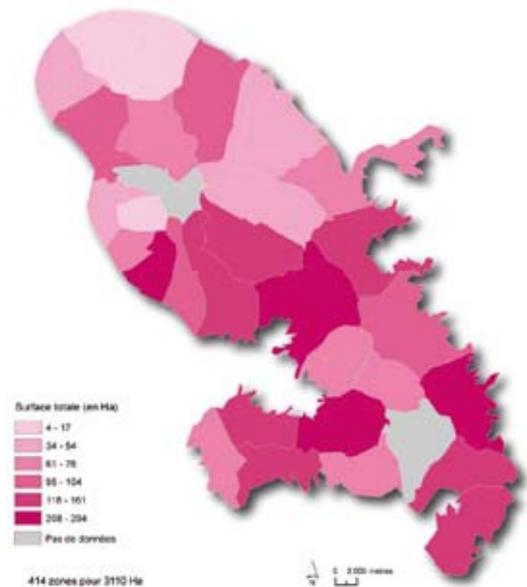


Les zones dites « d'urbanisation future » dans les documents d'urbanisme communaux sont des secteurs à caractère naturel destinés à s'ouvrir à l'urbanisation à plus ou moins long terme quand les équipements seront mis en place pour accueillir des constructions et des populations nouvelles.

Depuis une dizaine d'année, l'ADUAM suit les fluctuations de ces zones (NA dans les POS et AU dans les PLU) à forts enjeux. Leur observation renseigne ainsi sur le potentiel foncier en principe disponible et les réelles possibilités d'extension urbaine. Elle permet aussi d'apprécier le niveau de maturation des projets qui y sont envisagés. Le fichier a été réactualisé en 2011 pour prendre en compte les dernières évolutions (PLU récents, PPRN etc.) et a donné lieu à une étude.

La première partie de l'étude définit la notion de consommation foncière, en présentant la méthode et les résultats globaux obtenus. La seconde partie est un atlas qui expose par commune le détail de chaque zone.

• Les surfaces cumulées des zones d'urbanisation future



### Des secteurs à caractère naturel... A construire...

En pratique, on observe deux catégories de zones d'urbanisation future : les zones « strictes » dont la constructibilité est différée dans l'attente de la réalisation des équipements et du passage en zone urbanisable et les zones « à règlement alternatif », immédiatement constructibles sous réserve d'une opération d'ensemble et de la prise en charge du financement des équipements par les aménageurs.

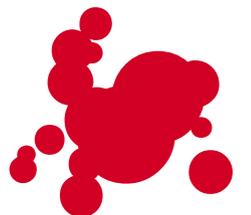
### Des contraintes qui grèvent ces zones

Les zones précédemment définies dans les documents ne constituent pas pour autant le socle du développement futur des territoires. En effet, les terrains concernés sont soumis à de nombreuses contraintes réglementaires et physiques qui limitent de façon plus ou moins importante leur potentiel. Au final, seules les zones non consommées et respectant ces contraintes constituent les zones d'urbanisation future réellement disponibles.

### En bref ...

Un peu plus de 400 zones sont identifiées par les communes martiniquaises pour porter le développement futur de leur territoire. La moitié d'entre elles se trouvent dans le secteur de l'Espace Sud, contre 35% dans la CCNM et 16% dans la CACEM.

Au total, ce sont 3100 hectares qui sont ainsi affectés à l'urbanisation future de la Martinique. Les plus grandes surfaces affectées à ces zones se retrouvent au Lamentin, à Case-pilote, à Rivière-Salée et au Vauclin. On observe qu'une partie de ce potentiel foncier est déjà entamée. En effet, 20% des zones NA et AU sont d'ores et déjà construites, ce qui porte la surface non consommée de ces zones à 2400 hectares. Toutefois, si on applique l'ensemble des contraintes physiques et réglementaires retenues par l'étude, ce potentiel foncier est ramené à seulement 355 hectares. Soit 11% de la surface totale des zones NA et AU inscrites au POS et aux PLU de Martinique.





# Patrimoine et modernité



Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique



## Patrimoine et modernité

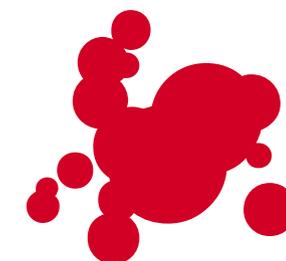
Aujourd'hui le patrimoine bâti disparaît. Pourtant, la Martinique possède un patrimoine bâti riche et varié. Il est porteur d'une mémoire de notre société et peut être un levier pour faire bouger la ville et débattre de son évolution. Cependant, sa conservation implique d'aller au-delà des mesures de protection ; en quelque sorte « qu'on donne vie à ce patrimoine ». Autrement dit une adaptation, le cas échéant, aux exigences du renouvellement urbain, de réhabilitation urbaine auxquelles les aménageurs sont confrontés. Une adaptation qui doit toutefois respecter sa spécificité patrimoniale.

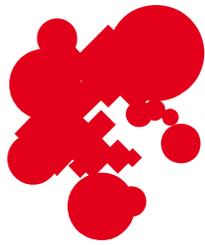
Comment peut-on agir pour que le patrimoine participe au renouvellement urbain ? Cette étude esquisse quelques éléments de réponse pour appréhender différemment le patrimoine, non plus comme un élément contraignant, mais comme une source d'originalité et de créativité pour le territoire.

La première partie de l'étude présente brièvement « la notion de patrimoine », en donne une première approche pour comprendre les notions de base : un essai de définition, la genèse de cette idée. Puis, l'évolution du patrimoine met en évidence les nouveaux patrimoines qui sont aujourd'hui étudiés, particulièrement le patrimoine bâti.

La seconde partie traite de l'intégration du patrimoine à partir des expériences menées dans les PLU, SCoT et projets urbains... Elle montre les outils mobilisés, mais aussi leurs limites.

En conclusion, « les défis à relever » rappellent que l'intervention sur le patrimoine bâti se décline de bien des manières, de la restauration du patrimoine à la reconversion des bâtiments (changement de fonction,) mais aussi par l'intégration d'une architecture contemporaine.





**L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT INTERURBAINE EST PÉRIODIQUE**

Le transport interurbain martiniquais est organisé par les communes et les Communautés d'Agglomération (CA) de l'hexagone. Il est régi par le décret n° 2007-1000 du 10 octobre 2007 relatif au transport interurbain.

Il existe 15 périmètres de transports urbains (PTU) en Martinique. Ils sont regroupés en 6 Communautés d'Agglomération (CA) : CACEM, Gros-Morne, Lorrain, Moszik, Touché-Vivé et Trinité.

Le transport interurbain est organisé par les communes et les Communautés d'Agglomération (CA) de l'hexagone. Il est régi par le décret n° 2007-1000 du 10 octobre 2007 relatif au transport interurbain.

Il existe 15 périmètres de transports urbains (PTU) en Martinique. Ils sont regroupés en 6 Communautés d'Agglomération (CA) : CACEM, Gros-Morne, Lorrain, Moszik, Touché-Vivé et Trinité.

**L'EXEMPLE SPÉCIFIQUE DU MATÉRIEL DE CARRIÈRES BÉNÉDICTINE D'ETRE APPROFONDI**

Le matériel roulant est un élément essentiel de l'offre de transport. Il est régi par le décret n° 2007-1000 du 10 octobre 2007 relatif au transport interurbain.

Il existe 15 périmètres de transports urbains (PTU) en Martinique. Ils sont regroupés en 6 Communautés d'Agglomération (CA) : CACEM, Gros-Morne, Lorrain, Moszik, Touché-Vivé et Trinité.

Le transport interurbain est organisé par les communes et les Communautés d'Agglomération (CA) de l'hexagone. Il est régi par le décret n° 2007-1000 du 10 octobre 2007 relatif au transport interurbain.

Il existe 15 périmètres de transports urbains (PTU) en Martinique. Ils sont regroupés en 6 Communautés d'Agglomération (CA) : CACEM, Gros-Morne, Lorrain, Moszik, Touché-Vivé et Trinité.

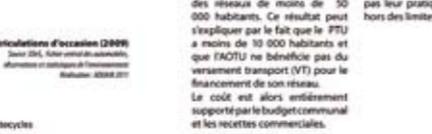
**LE PARC AUTOMOBILE RESTE IMPORTANT**

Au 1er janvier 2009, le parc de véhicules martiniquais est estimé à près de 204 400.

NOMBRE DE VOITURES POUR 1 000 HABITANTS (2008)	
MARTINIQUE	515
HEXAGONE	506
GUADELOUPE	503
LA REUNION	406
GUINÉE	263



En 2009, les nouvelles immatriculations ont concerné à 60% des véhicules d'occasion (25 332) et 40% de véhicules neufs (16 637).



Depuis 2007, il y a un recul des immatriculations sur le neuf (-1% entre 2007 et 2008, et -7% entre 2008 et 2009). Pour les immatriculations d'occasion, après une stabilité sur la période 2007-2008 (+0,51%), les effectifs diminuent de -15% entre 2008 et 2009. Cette diminution est également observée en France métropolitaine entre 2008 et 2009, mais dans une moindre mesure : -2% sur le neuf et -3% sur l'occasion. Pourtant une prime à la casse avait été établie par décret du 26 décembre 2007, instaurant une aide à l'acquisition de véhicules propres. Cette prime n'a pas eu de réel succès en Martinique, ni en France métropolitaine, certainement à cause des conditions pour l'obtenir, notamment la hausse d'un véhicule de plus de 15 ans et l'achat d'un véhicule bénéficiant d'un bonus.

Notons que le parc de véhicule est resté stable en 2009 par rapport à 2008 (+0,3%).

**LA JUXTAPOSITION DES SERVICES DE TRANSPORTS URBAINS NE FAVORISE PAS L'INTERMODALITÉ**

15 périmètres de transports urbains (PTU) ont été institués sur 29 communes. Sont exclues les communes de L'Anjoupa-Bouillon, Le Carbet, Fond-de-Saint-Denis, Bellefontaine et Le Morne-Vert.

- On compte deux PTU de plus de 100 000 habitants : la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique et la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud. Les 13 autres ont moins de 50 000 habitants et sont érigés à l'échelle des communes.
- le réseau Moszik de la CACEM
  - le réseau urbain de l'Espace Sud
  - le réseau Touché-Vivé de la commune de la Trinité avec le réseau urbain de la commune du Lorrain
  - le réseau urbain de la commune du Robert



Lieu de concentration des hommes, des activités et des équipements martiniquais, le réseau Moszik est sans conteste le plus fréquenté, avec en moyenne 52 voyages par habitant en 2010. En comparant ces chiffres avec les résultats de l'enquête annuelle sur les transports réalisée par le GART en 2010, la fréquentation des services du territoire est généralement dans la moyenne observée, sauf pour le réseau du Lorrain qui enregistre 11 points de moins que la moyenne des réseaux de moins de 50 000 habitants. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que le PTU a moins de 10 000 habitants et que l'ACTU ne bénéficie pas du versement transport (VT) pour le financement de son réseau. Le coût est alors entièrement supporté par le budget communal et les recettes commerciales.

L'offre proposée est donc à la hauteur des moyens financiers disponibles. Notons également qu'il s'agit d'une fréquentation de service sur 11 mois.

5 services de transports sur 6 sont situés sur des périmètres contigus et peu de moyens sont mis en œuvre pour favoriser l'intermodalité entre les différents réseaux. Il y a peu ou pas de coordination entre les services existants (horaires, tarification, billettique), ce qui n'est favorisé par leur pratique sur des trajets hors des limites des PTU.



RESEAUX	TICKET UNITAIRE	ABONNEMENTS	TARIFS PREFERENTIELS
CACEM	1,10 €	SCOLAIRE	10 VOYAGES/10 VOYAGES
ESPACE SUD	1,20 €	SCOLAIRE	10 VOYAGES SIMPLE OU CORRESPONDANCE
GROS MORNE	1,20 €	SCOLAIRE + TOUT PUBLIC	6/10-20 VOYAGES
LORRAIN	1,10 €	SCOLAIRE	10 VOYAGES
TRINITE	1,10 €	SCOLAIRE	10/20/30/40 VOYAGES

# Les publications

## « Les chiffres clés du Transport » l'Observatoire n°15

Cet observatoire est le premier d'une nouvelle série, consacrée à la mobilité, au transport et aux déplacements. Il est le fruit des travaux de l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O2TM) créé fin 2011. Cette publication nous livre un premier état des lieux en matière de transport de voyageurs et de marchandises sur le territoire. En effet, elle décrit les habitudes de déplacements de martiniquais, leurs modes de transports, leur utilisation et les impacts générés.

« 80% des actifs utilisent un véhicule particulier pour se rendre au travail contre 10% en transports en commun. (...) 71% des ménages martiniquais sont équipés d'au moins un véhicule. C'est dans l'Agglomération Centre que le nombre de ménages équipés est le plus important. (...) lorsqu'il est question de réaliser des déplacements interurbains (hors PTU), le manque de coordination entre les services (horaires, tarification, billettique) est dissuasif. Les horaires, les temps d'attente sont aléatoires et peu fiables, jouant en défaveur de cette pratique. Aussi, l'accès en véhicule particulier est facilité aux lieux de travail. (...) En 2008, on compte 515 véhicules (particuliers et commerciaux) pour 1 000 habitants. Ce nombre est le plus élevé des DOM et reste supérieur à celui observé dans l'Hexagone. (...) Par la fréquentation de ses routes régionales et départementales, l'Agglomération Centre occupe le premier rang en matière de trafic. »

**Les chiffres clés du Transport**

- 397 693 habitants
- 515 véhicules pour 1000 habitants
- 71% des ménages ont au moins un véhicule
- 80% des actifs utilisant le véhicule particulier pour se rendre au travail
- 77% des flux domicile-travail à destination de l'Agglomération Centre

**Les objectifs généraux de l'ACTU**

- Assurer les besoins existants
- Stabiliser le parc d'habitants
- Faciliter des déplacements de proximité
- Faciliter les déplacements vers les communes

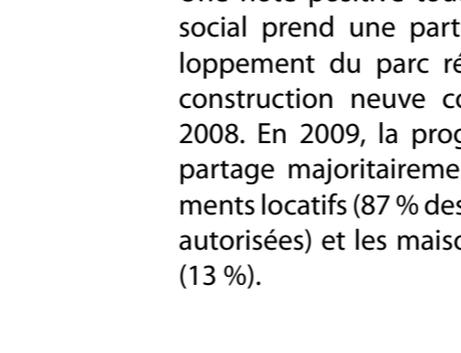
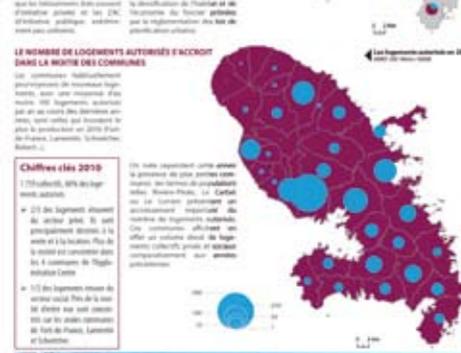
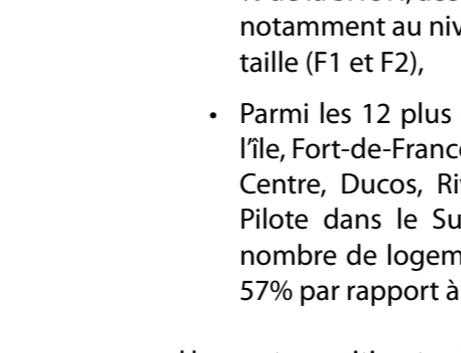
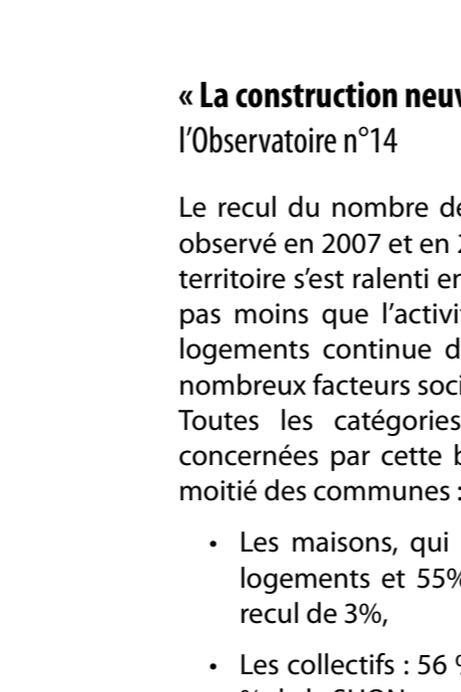
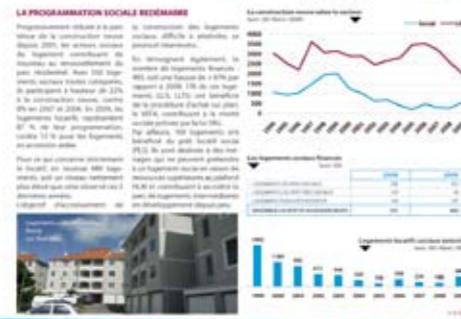
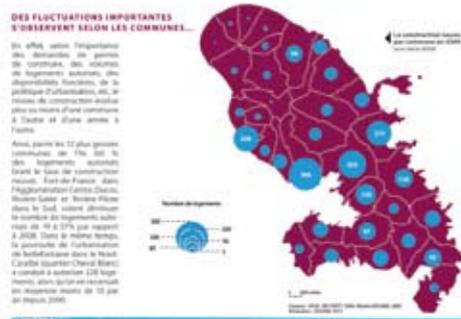
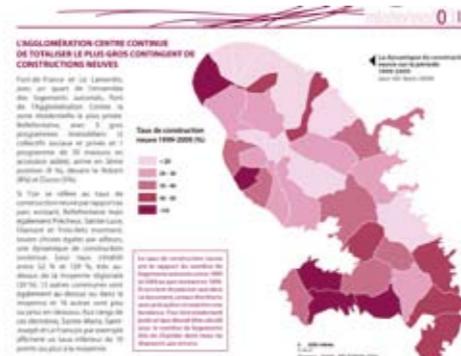
**Chiffres clés**

- 397 693 habitants
- 515 véhicules pour 1000 habitants
- 71% des ménages ont au moins un véhicule
- 80% des actifs utilisant le véhicule particulier pour se rendre au travail
- 77% des flux domicile-travail à destination de l'Agglomération Centre

**Les objectifs généraux de l'ACTU**

- Assurer les besoins existants
- Stabiliser le parc d'habitants
- Faciliter des déplacements de proximité
- Faciliter les déplacements vers les communes

**Observatoire territorial des transports de Martinique**



### « La construction neuve en 2009 » l'Observatoire n°14

Le recul du nombre de logements autorisés, observé en 2007 et en 2008 sur l'ensemble du territoire s'est ralenti en 2009. Il n'en demeure pas moins que l'activité de construction de logements continue d'être impactée par de nombreux facteurs socio-économiques.

Toutes les catégories de logements sont concernées par cette baisse, dans plus de la moitié des communes :

- Les maisons, qui représentent 44% des logements et 55% de la SHON, sont en recul de 3%,
- Les collectifs : 56 % des logements et 45 % de la SHON, accusent un recul de 12 %, notamment au niveau de l'offre de petite taille (F1 et F2),
- Parmi les 12 plus grosses communes de l'île, Fort-de-France dans l'Agglomération Centre, Ducos, Rivière-Salée et Rivière-Pilote dans le Sud, voit diminuer le nombre de logements autorisés de 19 à 57% par rapport à 2008.

Une note positive tout de même, le secteur social prend une part plus active au développement du parc résidentiel : 22% de la construction neuve contre 8% en 2007 et 2008. En 2009, la programmation sociale se partage majoritairement entre les appartements locatifs (87 % des constructions sociales autorisées) et les maisons en accession aidée (13 %).

### « La construction neuve en 2010 » l'Observatoire n°16

L'analyse des données de l'année 2010 montre qu'après 3 années de recul du nombre de logements autorisés, la tendance est à la hausse avec un accroissement de 15% par rapport à 2009.

Cette évolution s'explique par les nombreux projets de collectifs privés et sociaux qui, par ailleurs, ne sont plus uniquement concentrés dans les seules grosses communes de l'île. On notera par exemple en 2010, leur développement dans les communes du Carbet ou du Lorrain.

Les collectifs, avec 6 logements construits sur 10, en augmentation de 25% par rapport à 2009, demeurent toujours le principal moteur de la construction neuve, bien qu'à un rythme inférieur qu'au cours des années 2005-2006. La construction individuelle, elle, demeure stable.

Du côté du secteur social, la poursuite de la programmation contribue, encore, au renouvellement du parc résidentiel. On note une dizaine de projets, dont 2 comptent plus de 150 logements.



An aerial photograph of a port area. In the foreground, there is a large container yard with many colorful shipping containers (red, blue, white) and several blue gantry cranes. The port is situated along a body of water. In the background, a city with various buildings and greenery is visible under a clear sky.

# Les missions permanentes et pluriannuelles ...

**... l'observation**

A decorative graphic consisting of several overlapping red circles of different sizes, located at the bottom center of the page, partially overlapping the white background and the bottom edge of the image.

## La mise à jour des fichiers du Centre de Ressources Urbaines (CRU)

L'ADUAM élabore et gère une série de fichiers de données relatives aux composantes spatiales et socio-économiques du territoire lui permettant d'accomplir, entre autres missions, celle relative à l'observation des évolutions urbaines. Ses principaux domaines d'observation sont le foncier, l'habitat, l'économie et les transports/déplacements.

A cette fin, elle initie et/ou renouvelle des partenariats avec les acteurs publics et privés des domaines pour chaque thématique observée.

### Le foncier et l'immobilier

Le nouveau partenariat initié avec les 34 communes de l'île afin de disposer de données sur les marchés fonciers et immobiliers s'est poursuivi. En effet, depuis 2009, la principale source d'information pour la connaissance de ces marchés est l'exploitation des données issues des déclarations d'intention d'aliéner (DIA). Sans prétendre à l'exhaustivité, puisque les DIA ne concernent que les zones où s'exerce le droit de préemption des communes, les informations collectées permettent de couvrir l'ensemble des ventes de biens fonciers et immobiliers envisagées dans les zones urbaines de chacune des communes, à l'exception des logements à loyer modéré, de ceux faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail immobilier et des ventes d'immeuble à construire. L'objectif de constituer une base rassemblant les données de caractérisation de ces marchés est maintenant atteint.

#### En bref ...

Ainsi, l'ADUAM dispose de quelque 5 770 DIA effectuées dans les zones urbaines des 34 communes de l'île, au cours de la période 2007-2010. 94 % de ces DIA ont été exploitées et donnent les informations suivantes :

- géographie des ventes envisagées : 2 730, soit la moitié de l'ensemble, sont localisées sur le territoire de la CACEM ; près d'un tiers sur celui de l'Espace Sud et 1/5ème sur celui de la CCNM ,
- répartition des biens concernés : un tiers porte sur des terrains nus ; 60 % sur de l'immobilier résidentiel ou de loisir et 6 % sur de l'immobilier d'entreprise et des biens mixtes,
- l'ensemble représente un montant total de 1,1 milliard d'euros.

Ces données seront analysées et détaillées dans les publications à venir de l'Observatoire.

### L'habitat indigne

La collecte de données sur les logements indignes confirmés ou potentiels s'est poursuivie et a permis de compléter la base élaborée pour cette thématique. Elle comporte plusieurs fichiers relatifs aux volumes de logements concernés par commune, à leur localisation et au descriptif de leur état. Outre les quelques 70 périmètres d'enquête localisés sur l'ensemble des communes, l'exploitation d'une nouvelle source, le fichier foncier fiscal, a permis de constituer une trame plus complète, couvrant l'intégralité du territoire et permettant de disposer, pour chaque commune, d'un volume approximatif de logements à considérer et à enquêter.

### La construction neuve

En 2011, l'ADUAM a poursuivi son enquête sur les constructions autorisées auprès des communes. Elle dispose d'informations permettant de caractériser le marché de la construction de logements neufs pour l'ensemble des communes. Deux publications ont permis de décrire la situation de la construction neuve en 2009 et en 2010.

### Autres indicateurs

La collecte de données socio-économiques auprès de partenaires et d'organismes source et à partir d'enquêtes de terrain s'est poursuivie comme chaque année. Ainsi, ont pu être actualisées les thématiques Démographie, Habitat/Foncier, Santé/Social, Emploi/Formation, Activités/Services, Fiscalité, Environnement, Transports/Déplacements, Sécurité. Ces thématiques comportent une vingtaine de sous-thèmes qui décrivent une centaine d'indicateurs. Ces indicateurs viendront alimenter l'observatoire territorial de Martinique en cours de construction.



## Zoom sur ...

### Le SIG de l'ADUAM

2011 a été une année charnière pour le SIG de l'ADUAM quant à son nouveau positionnement en interne et vis à vis de ses partenaires : l'ouverture aux données est le «maître mot».

- **Ouverture en interne : avec une meilleure communication entre les pôles projet urbain et planification et observatoire de l'agence par la mise en place d'une gestion des dossiers par projet : les densités et formes urbaines, les périmètres d'agglomération, la cartographie de l'habitat insalubre, les PLU, le SCOT du Sud, la cartographie de l'Interscot-SAR, l'O2TM ...**
- **Ouverture vers les partenaires et les personnes extérieures en général avec la mise à disposition des données, l'adoption d'une démarche de mutualisation et de valorisation et d'échange: litto3d, calcul de densités du bâti, cartographie des déclassements...**

#### Les travaux de 2011

##### Formes urbaines et densités

- coordination et mise en place de la méthodologie, structuration de la base de données et calcul des indicateurs,
- calage et reprojection des images litto3d et cartographie de fiches descriptives

##### Les périmètres d'agglomération

- coordination de l'étude pour la mise en place d'une cartographie à l'échelle communale.
- calcul des densités du bâti et calcul des pentes
- cartographie des communes sur le fond raster de l'IGN.

##### La cartographie de l'habitat indigne

- préparation des périmètres pour les enquêtes auprès des communes,
- structuration des données excel transmises : base fiscale (source impôts), base RHI, périmètres, (source mairie et EPCI) et intégration des données dans le SIG. Réalisation des cartes

##### Les zones d'urbanisation future (Zones NA des POS et AU des PLU)

- traitement et analyse des données,
- travail en collaboration avec le pôle projet urbain et planification,
- mise en place d'une méthodologie permettant un suivi de l'évolution de ces zones,
- cartographie

##### Les POS et les PLU

- gestion des données:
- mise à jour des données POS/PLU sur les communes de Saint-Joseph, Marigot, Saint-Pierre, Basse-Pointe, Prêcheur, Morne-Rouge et Vauclin.



##### Mise en place d'une base des données centralisée

- réflexion sur l'organisation de la base,
- analyse des données du SIG afin de les mettre en lien avec les données des différents observatoires de l'ADUAM.

##### Mise à disposition des données

- mise à disposition dans le cadre de notre partenariat avec SIG972, la litto3d a permis d'avoir enfin une image du territoire actualisée et de très bonne définition (20 cm),
- convention d'échange avec le Syndicat des communes du Nord Atlantique dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement qui doit prendre en compte le zonage des documents d'urbanisme (POS/PLU)
- convention d'échange avec le Conseil général pour la mise à disposition de données sur le comptage du trafic routier en 2011 (cartes de l'O2TM).

##### La participation aux réunions du comité technique de l'association.

L'activité de l'agence au sein du comité technique a permis de préciser la commande faite à l'IGN pour l'acquisition de l'Orthophoto haute résolution 30 cm.

La participation à ces réunions a aussi donné l'opportunité de mobiliser les techniciens, ingénieurs et géomaticiens présents, en vue de l'organisation de la Journée de l'Information Géographique (JIG). D'une façon générale, ces réunions permettent d'avoir avec les autres membres des échanges sur divers sujets liés au traitement de l'information géographique.

### Focus ...

#### L'activité de l'ADUAM au sein de SIG972

L'association SIG972 a vocation à regrouper tous les acteurs qui produisent de la donnée spatialisée publique. Aujourd'hui, le réseau SIG972 est composé de plus de vingt structures publiques ou parapubliques.

##### L'administration de l'association.

Deux impératifs ont guidé l'implication de l'ADUAM en tant que trésorière au sein de SIG972 :

- la consolidation de l'assise financière en procédant au recouvrement des appels à cotisation et à la constitution du fonds de roulement de l'association,
- le financement de l'orthophoto HR.

Pour cette acquisition, l'ADUAM a constitué un dossier de demande de Subvention FEDER et suivi son instruction jusqu'à son terme.

## Présentation

L'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique (ADUAM) existe depuis une trentaine d'années.

Dans le cadre du programme partenarial 2008-2010, un centre documentaire spécialisé sur les domaines liés à l'urbanisme a été mis en place.

Les documents sont codifiés, classés par thème sur la base de données informatique du logiciel libre « PMB 3.1 » afin de faciliter la recherche à partir de thèmes précis.

Ce centre documentaire spécialisé est un outil à la disposition de l'équipe d'étude de l'agence, des partenaires, universitaires, professionnels et du public.

## Fonds documentaires

Le fonds documentaire comporte plus de 2 000 documents, composé de l'ensemble des études et publications de l'agence, des ouvrages, revues, périodiques, des textes juridiques, techniques, et des données statistiques.

Plus de 700 documents ont déjà été répertoriés sur la base de données informatiques et on y trouve :

- Près de 450 études de l'ADUAM, dont 250 sont numérisées ce qui représente les études des 15 dernières années de l'agence,
- Les principaux documents de planification,
- Plus de 350 autres ouvrages, rapport d'études, périodiques,
- Des revues.



## Les principaux domaines couverts

Les documents sont répertoriés selon la banque de données « URBAMET » qui comporte 24 thèmes :

- Administration publique
- Aménagement rural
- Aménagement du territoire
- Aménagement urbain
- Architecture
- Cadre juridique
- Circulation
- Collectivités territoriales
- Construction
- Equipements
- Foncier - Propriété
- Habitat - Logement
- Information
- Documentation
- Communication
- Infrastructures
- Ouvrages d'art
- Méthodes
- Techniques
- Ressources
- Nuisances
- Santé
- Sciences de la terre
- Sciences humaines
- Transports
- Tourisme - Loisirs

## Missions

Rassembler, organiser, conserver, mettre à la disposition des chargés d'étude, partenaires, universitaires, professionnels et aux particuliers les outils de recherche et les documents apportant une réponse à leur demande d'information.



## Perspectives

- Préserver et valoriser le fonds documentaire qui est la mémoire de l'agence
- Poursuivre la numérisation des anciennes photos et anciens documents.
- Recherches documentaires à partir de thèmes particuliers,
- Diffusion interne de documents,
- Réalisation d'une revue de presse numérisée à diffusion interne
- Gestion des consultations et des prêts,

# Zoom sur ...

## Le centre de ressources documentaires

Le centre de ressources qui gère l'ensemble des études, photos, cartes de l'agence et de nombreux autres documents d'étude et juridiques, a nécessité la mise à jour du logiciel de gestion documentaire « PMB 3.1 ».

Elle a permis l'intégration de la cartothèque, de la photothèque et le thésaurus Urbamet.

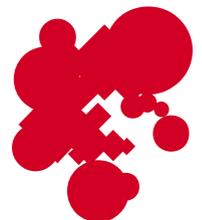
Grâce à notre inscription au Club FNAU nous avons travaillé en lien avec le centre des ressources des différentes agences au niveau des problématiques, des outils, des méthodes et des perspectives d'échanges.

Des photos et des cartes portant sur diverses thématiques ont été intégrées dans la base de données et pourront être consultables courant 2012.

Pour améliorer la lisibilité de l'intranet, une charte graphique a été réalisée ainsi qu'un dépliant en format papier pour présenter le centre de documentation, outil à la disposition de l'équipe d'étude de l'agence, des partenaires, universitaires, professionnels et du public.

Il réunit l'ensemble des études et publications de l'ADUAM, des ouvrages, revues, périodiques, des textes juridiques, techniques, et des données statistiques, classés en 24 thèmes découlant de la banque de données bibliographiques URBAMET. Plus de 300 nouveaux documents ont été intégrés à la base de données.

Aujourd'hui, le fond documentaire comporte plus de 2000 documents portant sur le domaine de l'urbanisme.





**Les missions  
permanentes  
et pluriannuelles ...**

**... l'assistance**

## La réforme des Transports

Afin de faire évoluer le secteur des transports martiniquais, de lutter contre l'hégémonie de l'utilisation du véhicule particulier et de limiter l'asphyxie des axes routiers martiniquais, le Conseil Régional de Martinique a lancé la Réforme des Transports le 21 septembre 2011, en collaboration avec l'Etat, les Autorités Organisatrices de Transports (AOT) et les autres partenaires associés.

Des groupes de travail ont été créés pour mener à bien les réflexions à la fois pour le transport de voyageurs et de marchandises.

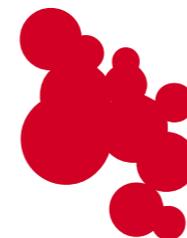
Dans le cas du transport de marchandises, l'ADUAM a participé aux séances de travail dont le but était de réfléchir à la mise en place d'un transport par barges des matériaux de carrière de Saint-Pierre vers la CACEM et d'en réaliser une expérimentation. Une analyse multicritères a été réalisée afin de faire le choix du ou des sites pouvant accueillir potentiellement une plateforme logistique et de stockage des matériaux de carrière.

La CCIM qui anime ce groupe de travail a lancé un appel à projet à l'attention des carriers de Saint-Pierre pour la réalisation d'une expérimentation. De plus, une étude de faisabilité sera lancée 2012 sur les aspects techniques, environnementaux et économiques pour la création d'un pôle logistique aux abords de Fort-de-France.

L'ADUAM a plus particulièrement assisté le Conseil Régional au sein des groupes de travail « Complémentarité des réseaux » et « Gouvernance globale » notamment dans le cadre d'une étude préalable pour la mise en place d'un syndicat mixte loi SRU sur le territoire. Les conclusions ont fait apparaître que la création d'un tel dispositif ne reposerait que sur le financement de quelques entreprises des Communes du Nord, seules assujetties au versement transport additionnel. Cette solution étant loin d'être satisfaisante, il a donc été décidé de lancer prochainement une étude de faisabilité englobant plusieurs outils de gouvernance.

## Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie (SRCAE)

Après validation de la phase diagnostic du SRCAE, l'ADUAM a participé aux réflexions de l'atelier stratégique « Transport - Aménagement ». Au cours de ces réunions de travail, il a été question d'identifier les différentes barrières à la mise en œuvre d'approches sobres sur le territoire et de définir des axes stratégiques, socles des orientations du SRCAE. Les orientations ont été définies de manière à assurer une contribution directe et quantifiable aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, des consommations énergétiques et d'amélioration de la qualité de l'air. Une fois priorisées, ces orientations ont été déclinées en pistes d'actions.



## La veille juridique

La veille juridique de l'ADUAM consiste au suivi des textes, lois, arrêtés, jurisprudences, modifications du Code de l'Urbanisme et autres Codes ayant des incidences sur les domaines de compétences de l'Agence.

En 2011, l'agence a poursuivi ses recherches sur les Lois Grenelle de l'environnement et notamment leur impact sur les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux, le contenu des nouveaux schémas créés (schéma du climat de l'air et de l'énergie, de cohérence écologique...) avec lesquels les documents de planification devront être compatibles.

L'ADUAM s'est penchée sur le schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM), suite à la parution du décret n° 2011-888 du 26 juillet 2011 relatif à ce document. Ces schémas ont été mis en place par la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche adoptée le 27 juillet 2010 et avaient déjà été proposés lors du Grenelle de la Mer. L'objectif du SDRAM est de favoriser l'essor de l'aquaculture : il doit aboutir à une cartographie des sites potentiels de développement de l'aquaculture et qui devra être prise en compte dans le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) en cours de révision mais également dans les SCoT et PLU. Ce schéma devra être réalisé par la Région. Il s'agissait pour l'ADUAM de bien déterminer les acteurs et personnes ressources, les besoins nécessaires à son élaboration ainsi que son contenu.

D'autres textes ont également retenu toute l'attention de l'Agence et notamment celui sur l'habitat indigne, dite Loi Letchimy.



## Le SCoT du Nord

Premier SCoT de Martinique dont les études ont été engagées, l'enjeu du SCoT du Nord est de maintenir le rythme. C'est en cela que l'agence a joué son rôle « d'aiguillon » et d'accompagnateur en s'investissant pleinement pour que la CCNM ne perde pas les acquis obtenus après plus de 6 années d'études. Cet engagement s'est matérialisé par une proposition technique et financière de finalisation du SCoT, qui est acceptée par la CCNM en novembre 2011 : le choix est fait de conserver la forme d'un document relevant du contenu matériel de la loi SRU, mais de le « grenelliser » pour prendre partiellement en compte les nouveaux éléments de contenu matériel relevant de la loi Grenelle 2. Tout sera mis en œuvre pour que le SCoT soit « arrêté » par le Conseil communautaire avant le 30 juin 2012.

Étape centrale, le PADD est débattu en Conseil communautaire en février 2011 et fixe les perspectives d'aménagement du territoire Nord élaborées par les élus locaux dans une logique de développement durable. Les premières versions pédagogiques du DOG (Document d'Orientations Générales), préparé par le bureau d'études TETRA, proposent les premiers éléments de réponse aux principales orientations :

- la mise en place des conditions cadre de la croissance par la définition d'une armature urbaine et des réseaux de déplacement,
- la mise en place de l'ossature du développement par :
  - la valorisation des potentiels du Nord (tourisme, outillages portuaires et aéroportuaires, création et diffusion culturelles, filière agricole, parcs d'activités et recherche-développement,
  - le renforcement de l'économie résidentielle (équipements commerciaux, services à la personne, logement et services collectifs de la proximité)
  - le développement des filières économiques présentes (agriculture, activités de pêche et d'aquaculture, éco-activités).

- la garantie de la durabilité des espaces, des milieux et des ressources par :
  - la définition de la trame «Verte et bleue»
  - la diminution des pressions et pollutions
  - le réinvestissement des espaces urbains existants et la maîtrise des extensions urbaines

Afin d'avoir un document SCoT le plus partagé possible, l'accent est mis sur les présentations aux Maires : à Basse Pointe, c'est au Conseil municipal que l'ADUAM présente le SCoT en mai 2011, ce qui a permis de rappeler le sens de l'exercice SCoT, mais aussi l'importance de l'implication des élus locaux dans l'élaboration de ce document cadre.





## Le SCoT de l'Espace Sud

**Le SCoT du Sud s'est fixé pour objectif de promouvoir un développement économique cohérent et équilibré de l'espace constitué des douze communes du sud de la Martinique. L'équité est privilégiée pour lutter contre les déséquilibres observés. Aussi, l'organisation du Sud en trois bassins de vie (presqu'île du Diamant, du Sud-Atlantique et du Sud-Caraïbe) disposant chacun d'équipements publics a été unanimement partagée : en matière de sport, de loisirs, de culture, de transport accessible notamment mais aussi de lieux de développement économique.**

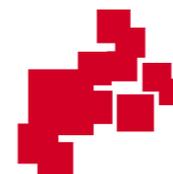
Partenaire de l'Espace Sud, l'agence a participé à la démarche par la réalisation des éléments cartographiques, la mise à disposition de ses données statistiques, l'organisation des déplacements du groupement d'études (TETRA/DBW), la participation aux comités techniques et de pilotage, mais également la production d'articles de presse et de lettres du SCoT au regard des objectifs de concertation de la Communauté. Afin de permettre l'aboutissement de la première phase du Schéma de Cohérence Territoriale et le début du PADD, l'Agence a organisé et animé en juin 2011, des présentations spécifiques du rapport de présentation auprès des partenaires institutionnels tels que la Région et la DEAL mais également au sein des douze Conseils municipaux de l'Espace Sud. Il s'agissait d'échanger avec l'ensemble des acteurs (élus et techniciens) afin que le diagnostic soit le plus partagé possible. L'organisation d'une première conférence des Maires, en novembre 2011, a permis d'impliquer fortement les élus dans la démarche de définition de leur projet politique.

Des éléments de convergence significatifs ont émergé auprès des élus du territoire, au cours des diverses présentations du diagnostic socio-économique et spatial et de l'état initial de l'environnement :

- la poursuite du développement démographique est actée avec en corollaire le nécessaire rattrapage du développement économique et des équipements,
- le traitement du déséquilibre du développement territorial entre les côtes caraïbe et atlantique,
- la dynamisation de la filière pêche,
- la limitation, au regard des risques, de l'urbanisation dans les mornes.

### **Zoom sur ... la conférence des maires**

L'enjeu de cette rencontre était de clarifier les orientations et les réponses proposées suite aux enjeux et questions relevés dans le diagnostic socio-économique et spatial. Les premières pistes développées s'orientent vers un accompagnement de la dynamique résidentielle notamment économique, une promotion d'un habitat équilibré basé sur une réflexion sur les réserves foncières en parallèle à la création d'un EPFL (Etablissement Public Foncier Local), une diversification du tourisme en direction d'un éco-tourisme de luxe notamment.





Invitation

Programme Local de l'Habitat

**Espace Sud**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

Philippe VILLARD Consultant

GUY Teïeb-conseil MULTISCALE LOCALISÉ HABITAT

Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique  
Lot. les Franguapaniers 97228 Sainte-Luce Martinique  
Tel : 0596 62 53 53  
Fax : 0596 62 58 58

Invitation

Programme Local de l'Habitat

**Seminaire Habitat**

Mercredi 1er Juin 2011

Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique

## Le PLH de l'Espace Sud

Alors que le marché local de l'habitat est très tendu, l'Espace Sud doit concevoir un PLH à la hauteur de ses ambitions. Il devra donc accompagner la croissance économique du territoire en offrant des solutions de logement adaptées à la population active et facilitant le parcours résidentiel, en privilégiant les jeunes ménages, les populations défavorisées et les primo accédants.

Outre son implication dans les différents Comités de pilotage, l'agence a contribué à la réalisation du diagnostic, première étape du PLH, en mettant à dispositions ses données statistiques et cartographiques au bureau d'études CARUA; en préparant et assistant aux rendez-vous avec les acteurs et partenaires de l'Espace Sud en matière d'habitat. Afin de mieux connaître les attentes des élus communaux et de préciser les enjeux, plusieurs séries d'entretiens ont été effectuées au premier semestre 2011. Cette phase d'échanges s'est conclue par l'organisation d'une Journée de l'Habitat en juin 2011. Le deuxième semestre a été mis à profit pour les différentes lectures du document de diagnostic afin de l'optimiser.

Dans le diagnostic, la réponse aux jeunes ménages et la mise en place d'une véritable stratégie foncière constituent des enjeux forts pour l'avenir de l'Espace Sud afin de tendre vers un équilibre emploi/habitat dans une optique de limitation des déplacements.

Le diagnostic partagé du PLH montre :

- un territoire de l'Espace Sud qui reste encore jeune et familial, mais dont le vieillissement de la population s'accroît et où les besoins de décohabitation deviennent de plus en plus importants,
- un parc privé dont la gestion et l'entretien (actuels et futurs) posent question en référence aux copropriétés verticales développées sous l'effet de la défiscalisation,

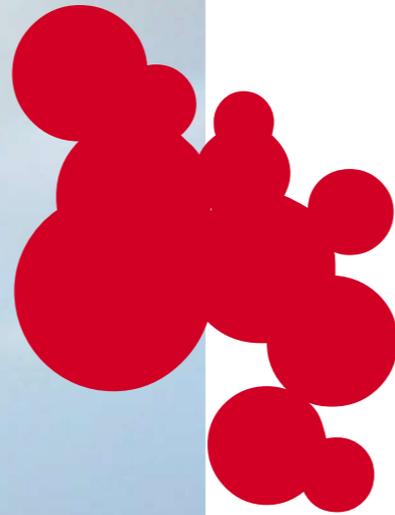
- un parc social saturé qui apporte peu de réponses aux petits ménages et aux ménages à revenus modestes et très modestes,
- un problème d'identification du foncier disponible pour l'habitat et des contraintes.

### Pour aller plus loin ...

Loin de constituer un effet de mode, les enjeux du développement durable de l'habitat sont considérables. Le PLH de l'Espace Sud doit proposer de recommander, au cours des prochaines étapes (scenarios et programme d'actions), le développement de la recherche dans le secteur de la conception et de la construction, de nouveaux procédés constructifs, de nouvelles techniques, l'utilisation de nouveaux matériaux plus durables.

### Zoom sur ... la journée de l'habitat

Cette rencontre fut l'occasion d'échanger collectivement pour finaliser le diagnostic du Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Espace Sud, avant d'en tirer des conclusions opérationnelles. Des pistes de réflexion ont été avancées, notamment sur la reconquête des bourgs, les réponses à donner aux jeunes ménages et l'engagement politique et financier de la Communauté.



**Les études ...**

**... particulières**



# Elaboration de la carte des projets de la ville du François

Trois versions corrigées de la carte ont été livrées en 2011, intégrant au fur et à mesure les nouveaux projets envisagés par la ville. La version définitive a été rendue et validée en décembre 2011. Les deux échelles de cette carte permettent de localiser clairement les secteurs de projet qu'ils soient dans l'agglomération

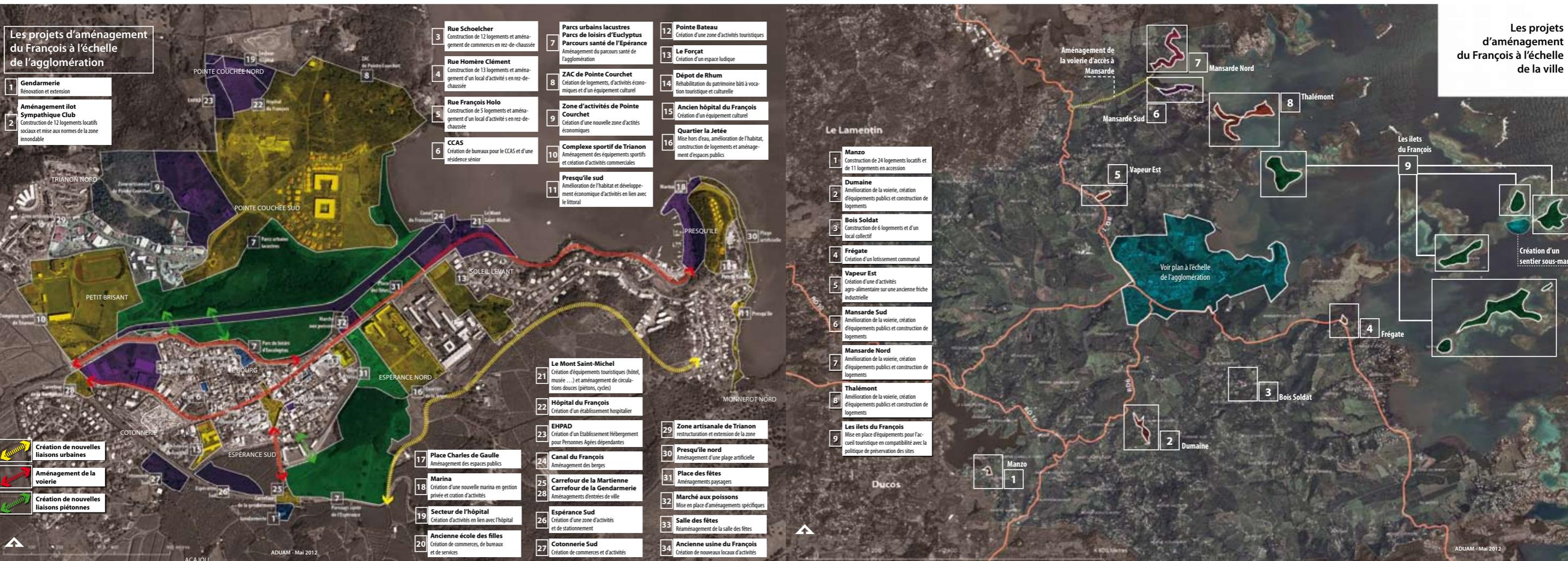
ou dans les quartiers. Les 8 îlets, parties intégrantes de la ville, ont été également intégrés dans cette carte.

Pour la ville c'est tout d'abord un outil de communication en direction de la population, elle sera donc diffusée en 2012 principalement

par le biais du site internet de la ville mais également lors des différentes manifestations organisées présentant l'état d'avancement des études opérationnelles.

La phase 2 de cette carte, consistant à élaborer un outil de suivi pour les élus et les techniciens,

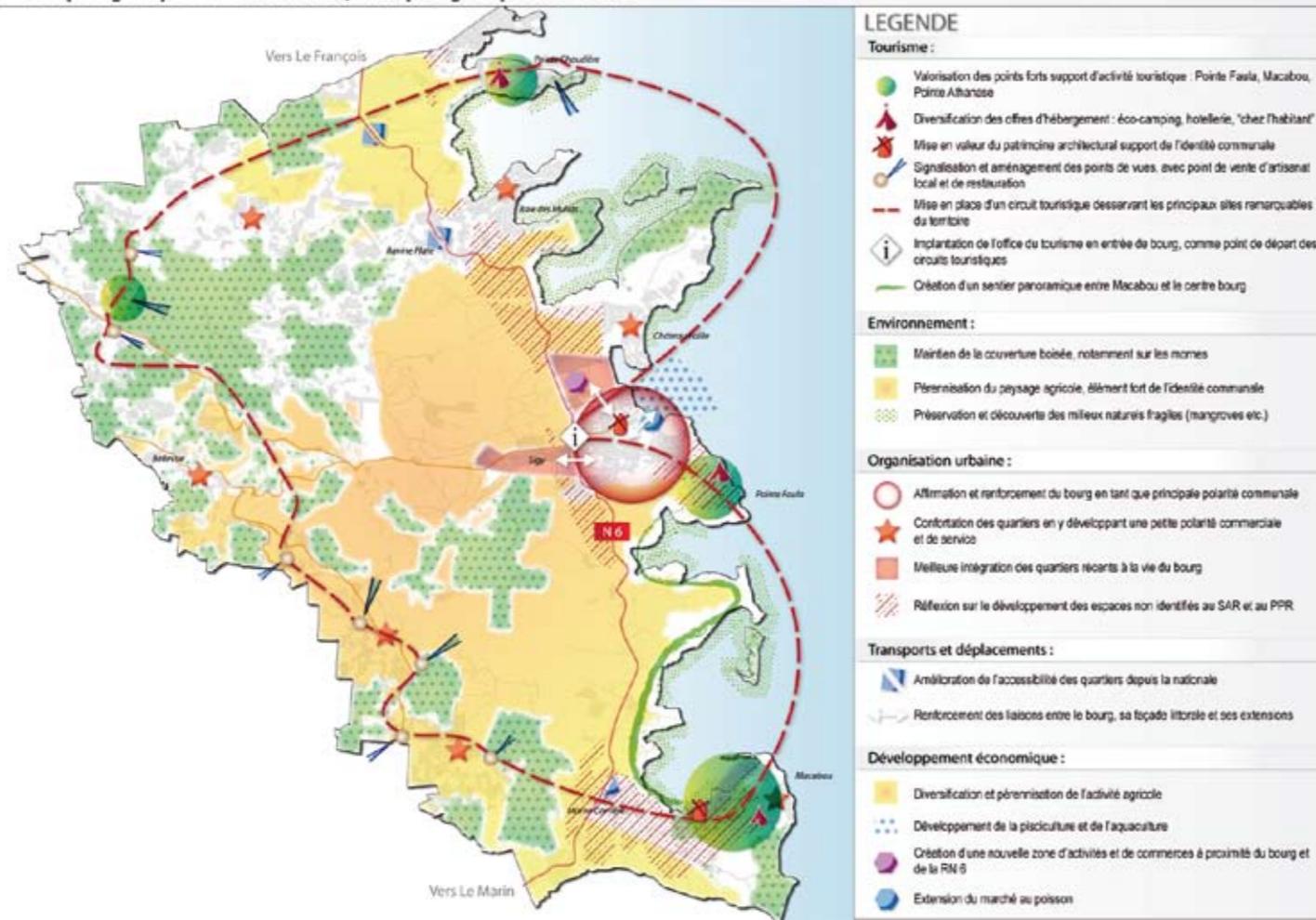
sera l'occasion de renforcer le partenariat entre Le François et l'ADUAM. Une collaboration étroite sera établie avec le nouvel agent recruté par la ville en charge du suivi des projets en cours et de l'intégration des nouveaux.



# Le projet urbain et la planification communale

Avec la création du pôle « projet urbain et planification » l'évolution des missions de conseil aux partenaires prévue dans les orientations de la convention cadre est sensible et se perçoit dans une nouvelle façon de faire les documents de planification : l'ADUAM prend du recul, donne plus d'importance aux orientations d'aménagement, met du qualitatif et intègre des notions de paysage, propose des réunions transversales (élus/PPA/population) pour favoriser la concertation, des visites de terrain... Nous l'avons fait au Morne Rouge, à Sainte Marie, au Vauclin, à Saint-Joseph, au Prêcheur, à Saint-Pierre...

## Un projet pour chacun, un projet pour tous



## Les PLU en cours d'élaboration

### Le Vauclin

L'ADUAM et le bureau d'études Espace Ville accompagnent la commune du Vauclin dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, prescrit le 13 mai 2002.

L'originalité du PLU du Vauclin repose sur plusieurs points :

- la réalisation d'un projet de territoire permettant à la commune de se projeter dans une perspective de développement à long terme, à l'horizon 2050 ; ce projet de territoire a servi de fil conducteur au PADD,
- la mise en place d'une démarche AEU® (Approche Environnementale de l'Urbanisme) permettant d'appréhender au mieux toutes les thématiques environnementales,
- la réalisation d'une évaluation environnementale intégrée, compte tenu des caractéristiques territoriales, des projets de la municipalité et de la valeur des écosystèmes vauclinois.

L'année 2011 a été une année de travail intense : organisation de deux réunions de concertation avec la population (le 23 mars 2011 sur le diagnostic et le 8 juin 2011 sur le projet de territoire), réunion avec les Personnes Publiques Associées le 7 juin 2011, réunions de travail régulières avec les élus et techniciens de la commune, réunions thématiques avec l'ONF...

## Zoom sur ...

Pour son développement, le Vauclin souhaite s'appuyer sur son identité, forgée autour des trois entités géographiques qui caractérisent son territoire : le littoral, la plaine agricole, la montagne. Le PADD, débattu par le Conseil municipal le 28 octobre 2011 s'organise ainsi autour de trois axes :

- Favoriser un développement durable qui préserve les richesses naturelles du territoire. Il s'agit au travers de cet axe d'organiser le développement autour des polarités urbaines, protéger les espaces fragiles, les espaces boisés et le littoral, valoriser les paysages mais aussi prendre en compte les risques.
- Répondre aux besoins de tous et améliorer la qualité de vie des Vauclinois. Cet axe s'attache à mettre en place des actions permettant de répondre aux besoins en logements et en équipements adaptés à tous les Vauclinois, ainsi que les besoins en matière de transport et déplacements.
- Soutenir le développement économique du Vauclin en se basant sur les atouts du territoire et savoir-faire de ses habitants.... Développer l'économie locale basée sur l'agriculture, la pêche, permettre l'implantation d'un centre commercial et développer le tourisme « vert, jaune, bleu » sont les principaux objectifs de ce troisième axe.

## Basse-Pointe

L'ADUAM et Espace-Ville accompagnent la municipalité dans l'élaboration de son PLU prescrit par délibération du Conseil municipal le 24 octobre 2006.

Les travaux menés en 2011 ont abouti à la réalisation du diagnostic. Sachant que Basse-Pointe est considérée comme « Ville d'appui du développement » au SAR, il en ressort 3 principaux constats :

- une commune avec un passé historique riche, notamment avec de nombreuses habitations, monuments historiques et l'arrivée de nombreux immigrants indiens, c'est la commune de naissance du poète « Aimé Césaire »,
- une démographie marquée par une tendance à la baisse de la population depuis les années 1960,
- une activité agricole importante orientée vers une culture de la banane de qualité.

## Sainte-Marie

Afin de promouvoir son projet de développement et d'aménagement, la nouvelle équipe municipale, a prescrit l'élaboration du PLU par délibération du Conseil municipal du 24 septembre 2009. L'ADUAM accompagne la municipalité dans cette démarche.

Le diagnostic réalisé a permis de dégager des constats :

- avec ses 20 082 habitants, c'est la commune la plus peuplée du Nord Atlantique (5ème rang à l'échelle de la Martinique),
- une ville, constituée d'un ensemble d'habitation sur 4 456 hectares,
- un caractère naturel et agricole fortement marqué,
- des espaces naturels bénéficiant de protections fortes (Forêt départementale et littorales, arrêté de biotope sur « le Pain de Sucre », protection des îlets),

Le diagnostic communal a aussi permis de dégager des orientations qui serviront de base pour la rédaction du PADD, notamment :

- Faire de Sainte-Marie la porte d'entrée du Nord Atlantique,
- Créer une synergie touristique, une identité du Nord Martiniquais,
- Développer une économie, des équipements complémentaires dans le Nord Atlantique.

## Le Gros-Morne

L'ADUAM accompagne la Ville du Gros-Morne dans l'élaboration de son PLU prescrit par le Conseil municipal en 2002. En 2011, la Ville du Gros-Morne s'est appuyée sur le PADD validé fin 2009 pour poursuivre l'élaboration de son PLU.

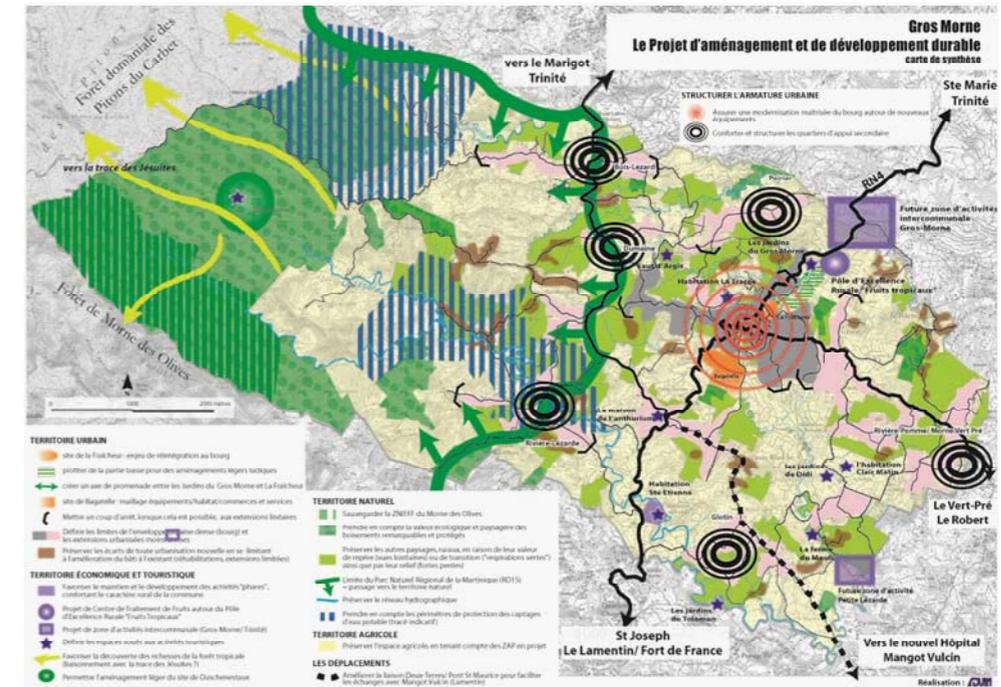
Pour rappel, le PADD s'appuie sur les axes suivants :

- Assurer une modernisation maîtrisée du bourg autour de nouveaux équipements,
- Mettre en place une armature urbaine cohérente en s'appuyant sur la structuration des quartiers

## Zoom sur ...

- Développer l'attractivité économique de la commune à partir de ses différents atouts
- Valoriser les richesses naturelles et favoriser la diversification agricole en protégeant les ressources (foncier, eau, forêt, biodiversité)
- Inscrire le territoire dans la dynamique du centre et du Nord Atlantique par une politique de coopération

Ainsi, cette année, le travail s'est concentré principalement sur la transcription du PADD dans le règlement et le zonage et l'élaboration des orientations particulières d'aménagement.



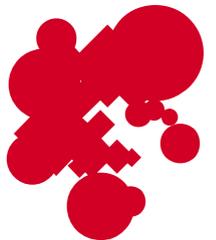
## Les autres documents d'urbanisme à l'échelle communale en 2011

### Elaboration de PLU

Ducos	Le travail sur le PLU s'est concentré sur l'écriture réglementaire et la réalisation du zonage. Dans ce cadre, de nombreuses séances de travail avec les techniciens de la commune ont été nécessaires. A noter qu'une première version du zonage et du règlement a été présentée aux Personnes Publiques Associées le 9 mai 2011, suivie de visites de terrains sur les sites de projets.
Marigot	Après divers ajustements du zonage et de certains points réglementaires, le dossier de PLU a été finalisé durant l'année 2011. Deux réunions publiques, au bourg et au quartier Dominante ont été organisées (8 et 15 février 2011) afin de présenter à la population les grandes lignes du PLU. Il a enfin été présenté aux Personnes Publiques Associées le 19 mai 2011.
Morne Rouge	2011, année de finalisation de la traduction réglementaire. La première version de la traduction réglementaire a été présentée aux élus et techniciens de la ville en mars 2011 par l'ADUAM et Espace-ville qui accompagne la ville dans l'élaboration de son PLU. Le 6 juin 2011, la traduction réglementaire a été présentée aux Personnes Publiques Associées. Suite aux observations des élus, techniciens et PPA, le dossier finalisé a fait l'objet d'une nouvelle présentation aux élus et techniciens le 12 octobre 2011.
Morne Vert	Les études relatives à l'élaboration du PLU ont démarré en 2011 : des réunions de terrains ont été organisées avec les élus de la commune, permettant de mieux comprendre le fonctionnement de la commune et d'en connaître les caractéristiques. Ces réunions ont servi à établir un pré-diagnostic territorial.
Prêcheur	la commune du Prêcheur a prescrit l'élaboration de son PLU le 8 avril 2010. Les études ont débuté en février 2011 : plusieurs réunions avec les élus et techniciens de la commune ont permis de s'imprégner des enjeux et projets de la commune. Un pré-diagnostic a été réalisé, présenté en réunion des Personnes Publiques Associées le 6 juillet 2011. Cette réunion s'est poursuivie sur le terrain, sur les sites à enjeux de la commune.
Saint-Joseph	le PLU a été finalisé et présenté aux Personnes Publiques Associées le 27 mai 2011. Deux réunions de concertation ont été organisées les 1er et 8 juin 2011 afin de présenter à la population le projet. Le PLU a été arrêté le 28 novembre 2011 et transmis pour avis aux personnes publiques associées.
Sainte Marie	Le PLU de Sainte-Marie a été prescrit par délibération du Conseil municipal le 24 octobre 2009. En 2011, la procédure d'élaboration a été présentée au bureau municipal, des réunions et des visites de terrain ont été organisées avec les élus et techniciens.
Saint-Pierre	Plusieurs séances de travail ont été réalisées avec les élus et techniciens de la mairie afin d'étudier l'intégration de différents projets dans le PLU, ajuster le zonage et le règlement et préciser certaines orientations d'aménagement. L'ADUAM a bénéficié du concours de sa paysagiste conseil dans cette dernière tâche.

### Révision générale de PLU / Assistance et accompagnement

Schoelcher	Après un PADD débattu en novembre 2010, l'année 2011 a permis de travailler sur la traduction réglementaire. Après une période électorale qui a mis en suspens le travail sur le document, en juin de nombreuses visites de terrain ont été organisées avec les élus concernés et les techniciens de la ville. Ces visites avaient pour but de bien cibler les secteurs dans lesquels le zonage et le règlement allaient subir des modifications substantielles telles que les zones agricoles, les zones à urbaniser de Terreville et de la Démarche ou encore la zone littorale entre Madiana et l'Anse Madame. Une première version du zonage et des orientations particulières d'aménagement, livrée en octobre, a été présentée en réunion des Personnes Publiques Associées le 4 décembre. En juillet, 3 réunions publiques, présentant les enjeux du diagnostic et le PADD, ont également été organisées à Terreville, Plateau Fofu et la Démarche, ces deux dernières ayant rencontré un succès important auprès de la population.
Carbet	C'est en septembre 2011 que la municipalité du Carbet a missionné l'agence pour l'accompagner dans sa démarche PLU déjà bien engagée. En effet, le PLU avait déjà été arrêté un mois avant, mais comportait certaines faiblesses que l'ADUAM avait déjà fait remonter auprès des élus. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de procéder à un nouvel arrêt et ainsi de reprendre une partie des études en lien avec le bureau d'études (a4+a) en charge de l'élaboration du document. L'agence, dans cette mission nouvelle d'assistance et d'accompagnement auprès des municipalités, a donc rencontré le bureau d'études à Paris en octobre afin de mettre en place un planning efficace pour le début de l'année 2012 pour informer les élus, rencontrer le maximum de Personnes Publiques Associées et organiser la concertation avec la population.



# Réseaux et partenariat ...



# ... animation

## Les réunions partenariales

Ces réunions permettent de garder le contact avec les partenaires, de suivre et d'orienter les études et travaux de l'agence. Quatre réunions se sont tenues en 2011, elles ont été l'occasion de présenter aux partenaires les études, et travaux inscrits au programme d'activités.



### Réunion du 7 Avril 2011

Actualités  
Point sur le programme d'activités 2011  
Présentation ADUAM/ADEM de l'étude « L'immobilier d'entreprise »  
Questions diverses

### Réunion du 23 juin 2011

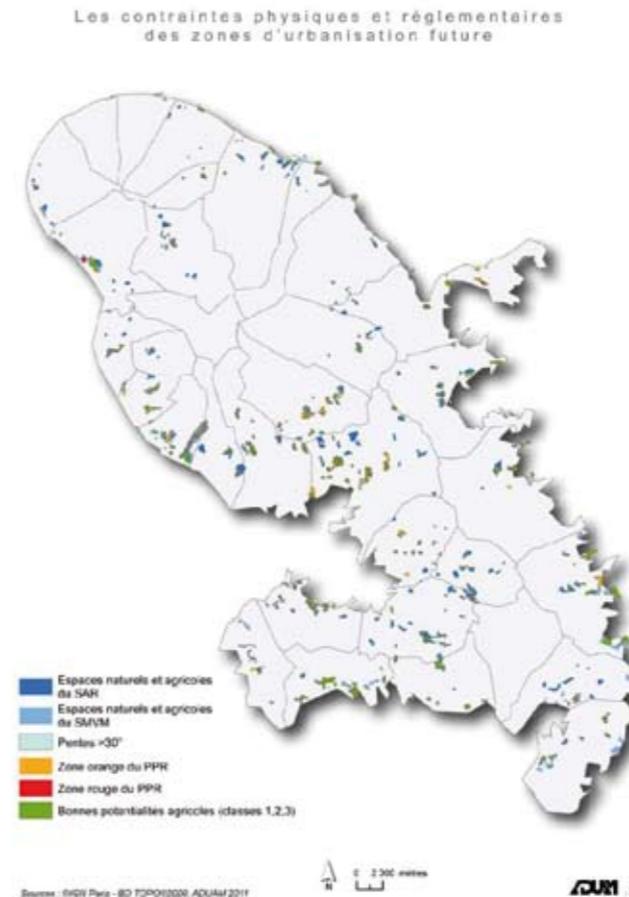
Point sur les travaux en cours  
Présentation de la carte des équipements publics  
Notes de cadrage de l'étude des zones AU/NA et de la cartographie de l'habitat indigne  
Questions diverses

### Réunion du 22 septembre 2011

Point sur l'état d'avancement du programme 2011  
Préparation du programme 2012  
Congrès des agences  
Questions diverses

### Réunion du 1er décembre 2011

Actualités  
Programme 2012  
Présentation de l'étude sur les zones d'urbanisation future (NA et AU)  
Présentation de la maquette de la 1er publication de l'Observatoire des Transports



Les zones d'urbanisation future  
Zones NA et AU



## La signature de la convention cadre | Schoelcher 22 juillet 2011

Dans la suite logique de l'évaluation réalisée en 2010, il a d'abord fallu traduire les souhaits des partenaires en orientations et programme, apprécier les moyens nécessaires à sa mise en œuvre et bâtir le budget prévisionnel des trois années.

Six mois ont été utiles pour fabriquer ces documents avec les techniciens, pour les présenter et les argumenter auprès des élus des collectivités membres et des représentants de l'Etat, afin d'obtenir leur adhésion et aboutir à

la signature de la nouvelle convention cadre le 22 juillet 2011.

Tous les partenaires ont renouvelé leur confiance à l'agence en lui confiant de nouvelles missions et en augmentant significativement leur participation, en particulier la Région et la CCNM.

La signature commune à l'école hôtelière a été un franc succès bien relayé par les medias, ce qui a consolidé la notoriété de l'ADUAM.



## Le comité de pilotage du Regards Croisés « Formes urbaines et densités »

Pour suivre cette étude, l'ADUAM s'est appuyée sur un comité de pilotage composé de l'Agence des 50 pas, l'ABF, la DEAL, le GIP-GPV, SIMAR, SMHLM, SODEM, SATEC, l'Ordre des architectes, le COBATY. Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'échanger avec les partenaires et de suivre l'avancement du projet.

### Copil du 14 septembre 2011

- présentation de la publication, de la thématique et de la démarche,
- Echanges autour de la proposition de typologie des formes urbaines résidentielles en Martinique.

### Copil du 13 décembre 2011

- Etat d'avancement de la publication
- Echanges autour de la présentation des expériences extra-régionales

## Le comité technique du Pays d'Art et d'Histoire du Nord

Cette réunion fut l'occasion d'échanger sur le diagnostic des patrimoines de la CCNM et des contributions à venir des acteurs présents (CCNM, DRAC, SRA, DEAL, GSP, Conseil régional). Ce fut aussi l'occasion de présenter la démarche prônée par l'ADUAM pour présenter le dossier au Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Ce diagnostic prévu en 2012

a pour objectif de rassembler dans un même document des données sur le patrimoine architectural, naturel et culturel afin de mieux cerner l'identité culturelle du territoire Nord. L'enjeu est de sonder la pertinence du projet, proposer les premiers contours du périmètre du futur PAH mais aussi de sensibiliser les élus à la démarche.

## Le COPIL de la 3ème Journée de l'Information Géographique (JIG)

Pilote de l'organisation de cette manifestation, l'ADUAM a contribué à créer une dynamique autour de ce projet auprès des membres de SIG972, notamment en créant un groupe de pilotage constitué de membres du comité technique et du bureau de SIG972. 5 Réunions

du comité de pilotage de la 3ème Journée de l'Information Géographique ont eu lieu en 2011. La recherche d'un financement a également fait partie des actions menées par l'ADUAM qui a constitué un dossier de demande de subvention FEDER pour l'organisation de la JIG.

## Le comité technique de l'InterSCoT-SAR

Ce groupe de travail est un lieu de débat, d'échanges, de propositions qui est le socle

de la démarche InterSCoT-SAR. Cinq comités techniques ont été organisés en 2011.



**Réseaux  
et partenariat ...**

**... collaboration,  
participation**



## ... collaboration

### L'atlas des paysages

L'atlas des paysages, réalisé par l'Agence Folléa-Gautier, a vu son aboutissement en 2011 après plusieurs années d'études. Le comité de pilotage, dont fait partie l'ADUAM,

s'est réuni le 27 juin 2011. La troisième phase de l'étude a été présentée (quels sont les processus de transformation du paysage ?) ainsi que la maquette du site internet.

### La 1ère Journée Professionnelle Santé Environnement de la Martinique (ARS/L'A. SEVE)

La santé environnementale prend en compte tous les facteurs qui influent directement ou indirectement sur le cadre de vie et le bien-être. L'urbanisme a donc un impact fort sur la santé humaine puisqu'il joue un rôle sur l'environnement physique, social et économique qui constitue le cadre de vie. A la demande de l'ARS et de l'association SEVE, Joëlle Taïlamé a fait une intervention intitulée « Urbanisme et

santé environnementale, quelles relations ? ». Ce fut l'occasion d'expliquer comment l'agence prend en compte la santé environnementale dans ses 3 principaux champs d'intervention de l'ADUAM (l'observation, la planification et le projet urbain). Cette présentation fut suivie d'une participation à une table ronde sur l'habitat indigne en Martinique.

### Le SCoT de la CACEM

L'année 2011 a permis la concrétisation du nouveau PADD du SCoT. Suite aux remarques formulées sur le document-projet par les partenaires, dont l'agence, un séminaire a été organisé par la CACEM en novembre 2011 pour enrichir les travaux. La cartographie a été réalisée par l'ADUAM.

Quatre grandes lignes directrices pour le PADD du SCoT de la CACEM :

- appui sur les ressources insulaires pour une ouverture au monde,
- prise en compte des limites spatiales et foncières,
- confort de mobilité par un urbanisme de proximité,
- nouvelle valorisation environnementale.

#### Zoom sur ...

**L'objectif de ce troisième séminaire PADD (après ceux de mai et décembre 2010) a été d'actualiser et de finaliser le PADD. Au cours des échanges, il a été évoqué qu'une des lignes directrices du PADD pourrait être celle de l'emploi. D'autre part, l'articulation entre recherche-développement et formation a été jugée fondamentale pour la réussite de ces démarches.**



# La 32ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme

| Paris - Octobre 2011

## ... participation



SOUVENIRS, SOUVENIRS



La vallée de l'Yonne



Berges de Seine (Paris)



Essonne Seine-Droite



Plaine de France



Gly Rangis Seine-Antant



Le Bourget



Seine-Aval



Grand Amiénois



La Défense



L'usine du SIAAP à Clichy-la-Garenne (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne) en hiver

**6** C'est le nombre de modes de déplacements utilisés durant les ateliers-visites (à pied, bus, métro, RER, train et bateau).

Solution des mots croisés du journal du OFF n° 2:  
 1 - Rue de culture à Paris, une solution. Aubois. 2 - Passage obligatoire pour un usage d'affaires: le Bourges. 3 - Traitement naturel des déchets organiques: Métrisation. 4 - Le renouvellement urbain y contribue. Médaille. 5 - De Paris jusqu'à Amiens. 6 - C'est de mettre la science au service de l'urbanisme. Ingénierie. 7 - Sables en bordure des quais. Grosse. Mot mystère: Science pour améliorer l'environnement. Écologie.



La 32ème Rencontre des Agences d'urbanisme « Territoires et projets, les outils de la gouvernance » s'intéressait à la fabrication de la ville et surtout à celle des métropoles de demain à travers la notion de projet. Ce rendez-vous annuel était l'occasion d'échanger sur le thème de la gouvernance des grands projets avec le territoire francilien comme exemple des défis à relever.

Si les territoires sont différents, les problématiques rencontrées peuvent être similaires et permettre de tirer des enseignements des expériences menées ailleurs.

Une belle délégation de l'ADUAM a participé à cette rencontre ainsi que le Président Simon Morin et la directrice Joëlle Taïlamé.

Il s'agissait de sortir de nos territoires d'études pour observer les travaux réalisés sur des aires géographiques plus larges en partenariat avec d'autres agences en participant aux conférences et nombreux ateliers au programme de cette rencontre.

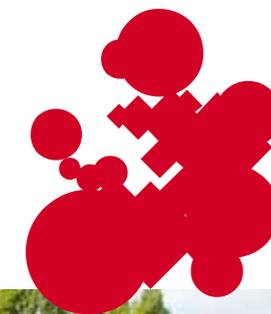
Les nombreux ateliers visites et ateliers métiers ont permis de découvrir des projets d'infrastructures urbaines très ciblés et ayant souvent pour axe de travail la Seine et sa mise en valeur économique et urbaine.

Ce déplacement a également permis de renforcer la collaboration de l'agence de Martinique avec celle d'Amiens, principalement concernant la documentation, le SIG, le secrétariat mais également sur la méthodologie pour l'élaboration des SCoT.





## Quelques exemples d'ateliers-visites auxquels la délégation a participé ...



Grand Amiénois:  
pôle métropolitain, projet de gouvernances  
ou gouvernance de projets ?



Avenirs d'un canal au coeur de la métropole.  
Le canal de l'Ourcq

La seconde vie d'une infrastructure routière :  
l'exemple des berges de la  
Seine dans Paris





Les 7<sup>es</sup> rencontres nationales des Scot se sont tenues à l'Opéra et à l'Hôtel de Ville de Lyon.



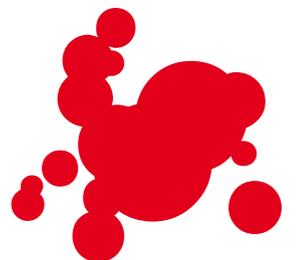
Plus de 750 personnes ont participé à ces rencontres.

## 7<sup>ème</sup> Rencontres Nationales des SCoT | Lyon - Juin 2011

Temps fort d'échanges et d'écoute (technique et politique) entre des territoires confrontés aux difficiles questions d'aménagement, qu'ils soient urbains ou ruraux, les Rencontres Nationales illustrent les efforts consentis par les collectivités en faveur de politiques publiques toujours plus innovantes dans les différents domaines qui intéressent les SCoT : habitat, développement économique, déplacements, équipements, environnement (...). C'est aussi l'occasion d'affirmer ou réaffirmer toute l'utilité des SCoT.

Un des rôles majeurs de l'ADUAM est d'accompagner le développement des territoires dans un souci d'harmonisation des politiques publiques et dans le respect des compétences des collectivités. C'est pourquoi, l'Agence a encouragé les Communautés à participer aux 7<sup>ème</sup> Rencontres qui se sont tenues au mois de juin dernier et les a accompagnées.

Ces 7<sup>èmes</sup> Rencontres ont été, pour la première fois, organisées par un InterSCoT (l'InterSCoT lyonnais) et ce n'est pas un hasard. Ces 7<sup>èmes</sup> Rencontres ont retracé les évolutions législatives récentes et leur impact sur les SCoT. De nouvelles missions vont obliger les SCoT à travailler autrement, avec des partenaires différents, en se référant à d'autres échelles, le tout dans un contexte institutionnel qui va rebattre la carte des intercommunalités et créer de nouveaux espaces de coopération et de gouvernance notamment autour des aires métropolitaines, qui reviennent à l'honneur.



## L'Assemblée générale du CAUE | Janvier 2011

L'ADUAM en sa qualité de membre du CAUE a participé à l'Assemblée Générale du 26 janvier 2011 : il s'agissait de valider les comptes et le rapport d'activité de 2009 ; au cours de cette AG, le CAUE a annoncé la création d'un point Info énergie avec le soutien de l'ADEME.

## Séminaire de présentation de l'évaluation des AAH et LES | Mai 2011

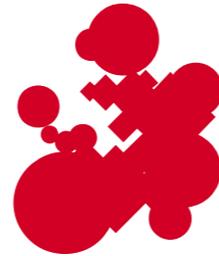
Ce séminaire organisé par la DEAL, avait pour objet de restituer les résultats de l'étude d'évaluation conduite par ses services, de deux outils privilégiés de la politique du logement en Martinique dont il s'agissait d'examiner la pertinence et l'efficacité : les aides à l'amélioration de l'habitat (AAH) et les logements évolutifs sociaux (LES).

L'évaluation a mis en évidence la fragilité du cadre de la mise en œuvre et les points d'incohérence du système qui pénalise les situations les plus précaires : « une minorité de familles bénéficie de tous les financements et seuls les dossiers des ménages qui peuvent accéder aux prêts bonifiés aboutissent ».

Les produits restent cependant intéressants en tant que logements et instruments de la cohésion sociale, leur utilité sociale reste évidente et l'enjeu est de les pérenniser.

## L'Assemblée générale de l'ADEM | Juin 2011

L'ADUAM en sa qualité de membre de l'ADEM a participé à l'AG du 1er juin 2011.



Les conclusions du séminaire envisagées comme un signal fort aux communes pour développer leur politique de logement et leur réflexion stratégique, ont dégagé un consensus sur la nécessité de l'optimisation des modalités du pilotage des dispositifs et de la coordination de la chaîne de production.

Il y a donc matière à adopter « des démarches intégrées au niveau communal », à travailler sur « la professionnalisation de ceux qui interviennent, tels les artisans », à réfléchir à la mise en synergie de l'aménagement, la cohésion et l'insertion...

L'ADUAM qui avait été sollicitée pour ce bilan réalisé avec l'assistance du Cabinet ECS (entretiens bilatéraux et ateliers collectifs), était présente à ce séminaire avec les autres acteurs de l'aménagement du territoire martiniquais.

## Le comité technique de la mise en œuvre des zones d'activités économiques (CCIM) | Septembre 2011

Partenaire de l'étude «Les enjeux et la cohérence dans la localisation et l'implantation des Zones d'activités économiques en Martinique», l'agence a participé au dernier comité technique dont l'objet était de rappeler les orientations du schéma des ZAE à l'échelle de la Martinique et de discuter des fiches-actions par ZAE proposées par l'équipe de consultants, AID Observatoire et EGIS Eau, avant restitution aux instances politiques constitutives du Comité de Pilotage, en vue d'une mise en œuvre opérationnelle.

## Le forum « nos rivières et nous » du PNRM | Octobre 2011

Il s'agissait pour le Parc Naturel de sensibiliser les Martiniquais sur les enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux de la préservation des rivières de l'île. La participation au forum a permis une meilleure connaissance des rivières et des actions et outils à mettre œuvre pour une meilleure protection de la ressource.

## Le comité de technique de l'observatoire de l'habitat de la DEAL | Juin 2011

Pour élaborer, suivre et évaluer les politiques publiques de l'habitat et du logement, la DEAL a mis en place un observatoire partenarial de l'habitat. Il a pour principales missions :

- la collecte et la centralisation de données en favorisant l'implication des partenaires membres,
- l'analyse ciblée de phénomènes par territoire,
- la diffusion d'informations par la publication de notes et d'études.

Membre et partenaire de cet observatoire, l'agence a participé activement aux 5 réunions du comité de pilotage pour discuter du cahier des charges, du choix du prestataire, du contenu de l'observatoire et de sa mise en œuvre.



# Diffusion et ...

# ... communication



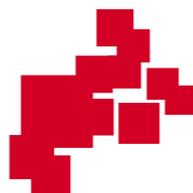
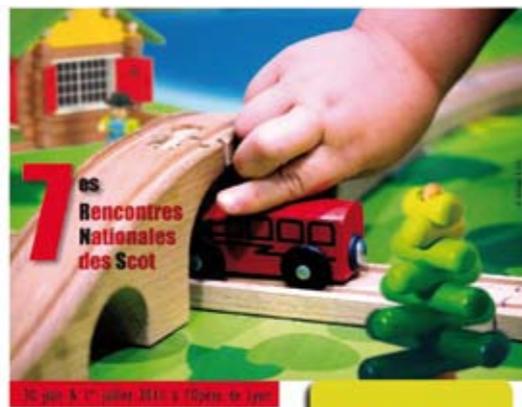
## La synthèse

### Rencontres Nationales des SCoT

Une synthèse des Rencontres Nationales des SCoT organisées à Lyon a été réalisée par l'Agence. Ce document met en relief les débats abordés au cours de ces deux journées. 750 personnes ont répondu positivement à l'invitation lancée solidairement par la Fédération nationale des Scot et l'Inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise. Un tiers du public était composé d'élus, signifiant ainsi l'intérêt porté à des réformes qui les concernent au premier chef, tant en matière d'environnement, que de commerce ou encore de remaniement de la carte de coopération intercommunale.

Deux constats majeurs à retenir :

1. Mettre en œuvre un SCoT c'est d'abord construire des partenariats et cela nécessite un changement de la culture de l'action publique, une ouverture vers d'autres acteurs qui font la ville et l'aménagement du territoire.
2. Différencier les SCoT pour s'affranchir de la doctrine. Un SCoT rural n'est pas un SCoT péri urbain ni un SCoT métropolitain.



## Les chiffres clés du territoire

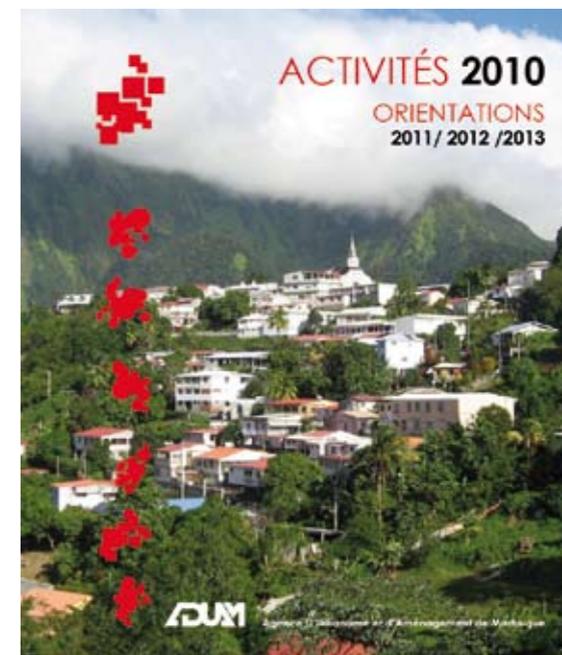
Publié en début d'année, ce document recto-verso présente des cartes, des graphiques, des tableaux sur la démographie, les transports, l'environnement, l'emploi, la santé, et l'habitat à l'échelle de tout le territoire.

Conçu sous la forme d'un « prospectus » c'est une publication simple et rapide qui va à l'essentiel.



## Le rapport d'activités 2010

Le rapport d'activités permet à l'agence de communiquer à ses partenaires mais aussi à son réseau le bilan des activités et des productions de l'année.



## Séminaire de restitution de l'étude des périmètres d'agglomération organisée par le PNRM au Conseil régional | 8 décembre 2011

Au cours de ce séminaire, l'ADUAM a présenté les conclusions de sa réflexion sur les périmètres d'agglomération.

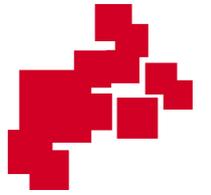
Cette étude qui lui a été confiée par le PNRM en 2010 dans le cadre de sa politique d'encadrement de la publicité et de préservation des paysages, est une contribution à la clarifica-

tion des périmètres des agglomérations des communes en Martinique, seuls secteurs où la publicité est autorisée.

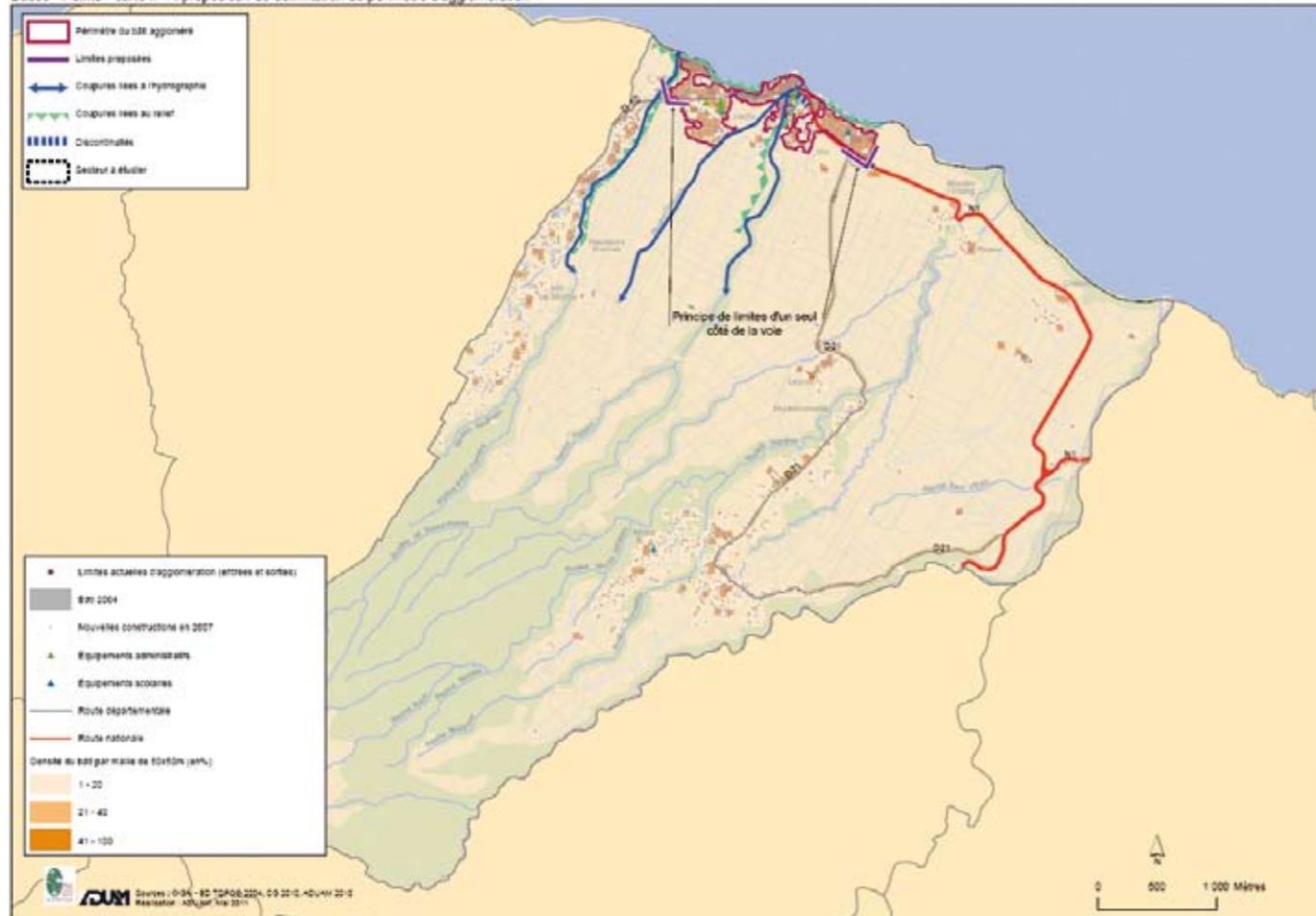
L'atlas proposé apporte aussi de la matière sur le territoire régi par la Charte du Parc (en cours de révision), où la publicité est en principe interdite, mais peut être autorisée par des règle-

ments locaux de publicité (RLP) dans les zones d'agglomération incluses dans le Parc.

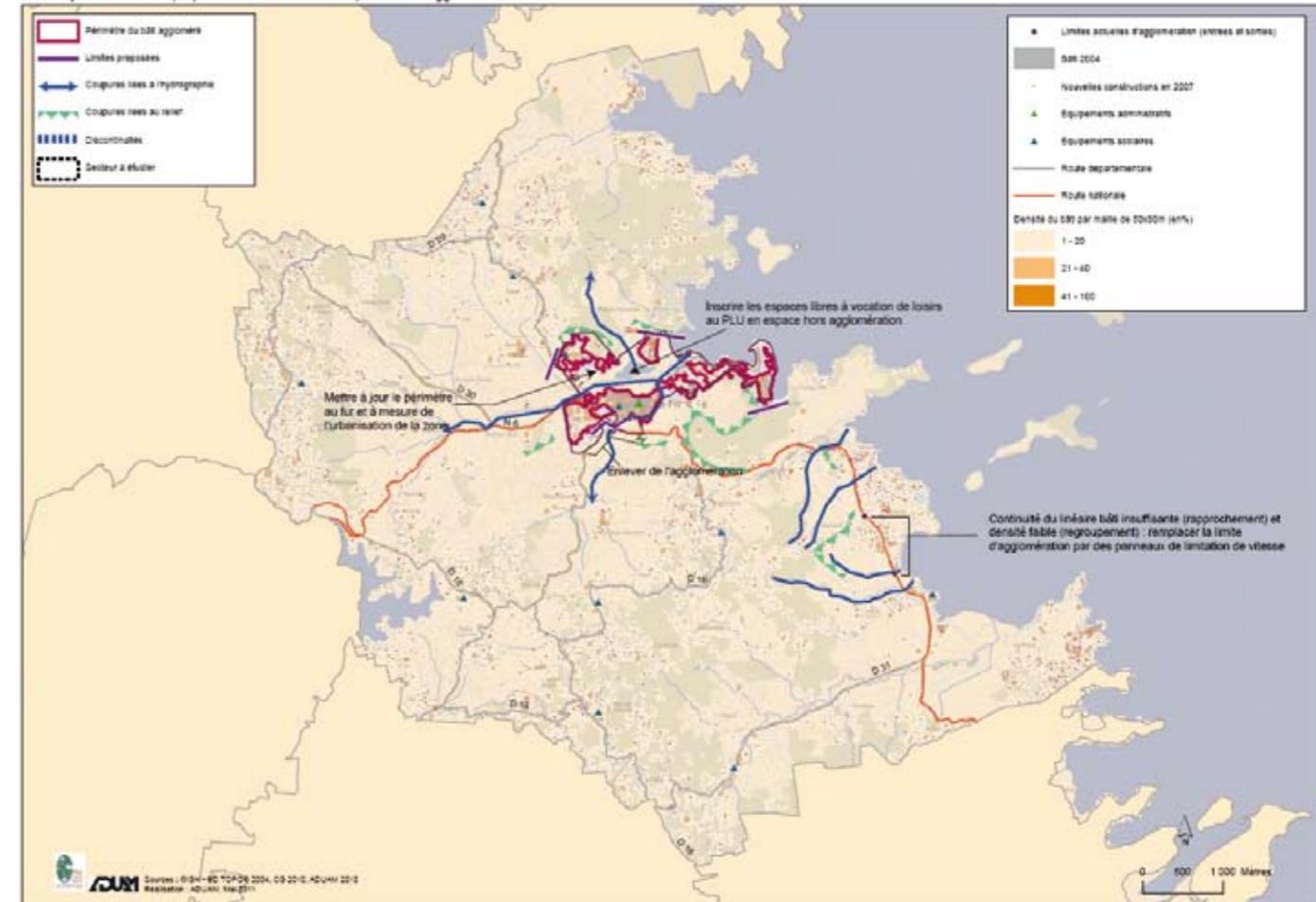
Il est à noter que la législation sur la publicité est en train d'évoluer et l'élaboration des RLP se calquera désormais sur la procédure d'élaboration des PLU... des chantiers intéressants en perspective pour l'ADUAM !...



Basse - Pointe - carte n°4 : proposition de délimitation du périmètre d'agglomération



Le François - carte n°4 : proposition de délimitation du périmètre d'agglomération





**L'axe ... .. interne**



# Les ressources humaines de l'agence

Au niveau de l'équipe, il y a eu peu de variations dans le personnel ; un emploi en CDI (Mlle CÉLESTINE, arrivée en juin 2011) et un en CDD ont été créés.

## Effectif au 31 décembre 2011 : 17 personnes

- 15 CDI temps plein
- 1 mise à disposition



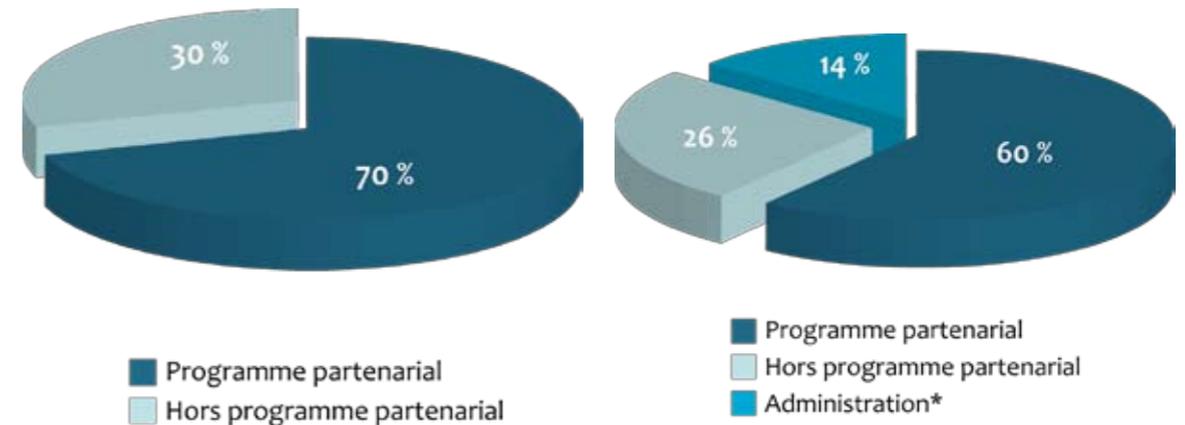
## 2 CDD

- Véronique COSSOU, chargée des enquêtes de l'étude sur la cartographie de l'habitat indigène en Martinique (du 1er au 31 septembre 2011)
- Muriel AURRAN, assistance à maîtrise d'ouvrage pour les trois SCoT et le PLU du Gros-Morne

## Les formations

- « Apprendre à mieux gérer son temps de travail et développer ses compétences essentielles de gestion » 4 ½ journées (janvier à mars 2011) à l'ADUAM (Mme TAÏLAMÉ) – formateur : René MÉRIL,
- Formation « AEU : Module maître d'œuvre » du 14 au 16 février 2011 à l'Hôtel Valmenière - (Gaëlle DUPUY) - formateur : ADEME,
- « Grenelle 2 : impact sur l'urbanisme d'Outre-Mer et performances environnementales et énergétiques des bâtiments » ; 16 - 17 et 19 Mai à l'hôtel Batelière (Joëlle TAÏLAMÉ – Gaëlle DUPUY – Damien THEODOSE) ; formateur : Groupe Moniteur,
- « La mise en place des observatoires » (1ère partie) du 23 au 26 mai 2011 à l'ADUAM - formateur : Patrick BRUN (Agence de Lyon),
- « Comment apprendre à mieux gérer son temps de travail et développer ses performances » – 24, 31 mai et 7 juin 2011 à l'ADUAM (Maryse DIJON, Sandra LOUISON) – formateur : René MÉRIL,
- « Utilisation et administration du logiciel UGO-technologie web 2 » du 23 au 26 juin 2011 (Yannick Cavalier) formation à distance avec All connected For.
- Formation « Cycle SIG » du 6 au 24 juin 2011 à Paris (Christophe CLAIRIS) - formateur: IGN/ENSG,
- « La mise en place des Observatoires » (2ème partie) du 27 juin au 1er juillet à Lyon (Cénia BORRERO, Myrlène BLACODON, Elsa GARNIER) – formateur : Agence de Lyon,
- « Les fondamentaux du management de projet » – ensemble des chargés d'études en 3 groupes (juillet 2011) à l'ADUAM – formateur : René MÉRIL.

# L'activité de l'agence en chiffres



Répartition avec l'administration*	heures	Total heures	heures	Total heures
Programme Partenarial	13 207	19 694	Programme Partenarial	11 786
Hors programme Partenarial	6 487		Hors programme Partenarial	5 066
			Administration*	2 841
				<b>19 694</b>

\*L'administration a été intégrée à 50/50 dans le Programme Partenarial et le programme Hors Partenarial.

\* Dans « administration » sont regroupés : la comptabilité, la comptabilité analytique, l'administration générale (préparation des CA, AG, réunions partenariales, documents et tableaux de bord de suivi), la maintenance informatique et électronique, la sauvegarde des fichiers, le dialogue social, les entretiens bilan d'année, les réunions statutaires des autres structures (ADIL, ADEM, Agence 50 Pas....), la formation reçue ou dispensée.

Un chantier de refonte des outils de gestion analytique a été mis en place pour améliorer l'ergonomie des utilisateurs et augmenter le niveau de contrôle des saisies. Nous avons mis en place un nouveau logiciel de gestion en collaboration avec la structure «all connected For». Il a été adapté afin de répondre aux différents critères qui facilitent la saisie au quotidien et la génération des rapports.

## Les membres du Conseil d'administration en 2011

### REPRESENTANT L'ETAT

DEAL Monsieur Eric LEGRIGEIS – Directeur de la DEAL

DEAL Monsieur Jean-Pierre ARNAUD

### REPRESENTANT LA REGION

Monsieur Simon MORIN - Président de l'ADUAM

Monsieur Camille CHAUVET

### REPRESENTANT LE DEPARTEMENT

Monsieur Gilbert EUSTACHE : Titulaire Suppléant : Raphaël SÉMINOR

Monsieur Eugène LARCHER : Titulaire Suppléant : Yves-André JOSEPH

### REPRESENTANT LA VILLE DE FORT DE FRANCE

Madame Patricia DERISION - Trésorier de l'ADUAM

### ELUS PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur le Maire de Basse-Pointe ou son Représentant - 1er Vice-Président

Monsieur LAFONTAINE Pierre, représentant le maire du François - Secrétaire

Suppléante : Mme Nicole LAGIER

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE

Monsieur Sainte-Claire JANVIER : Titulaire Suppléant : David ZOBDA

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

Monsieur Jean-Luc TOUREL

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD DE LA MARTINIQUE

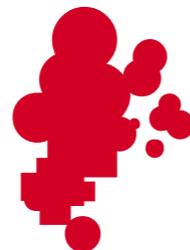
Monsieur Guy RUSTER - 2ème Vice-Président

### L'ASSOCIATION DES MAIRES

Le président ou son représentant

### REPRESENTANT LE PERSONNEL

Monsieur Guy LAFONTAINE



## La composition de l'assemblée générale en 2011

Membres de droit (10)	Communes (29)	Autres membres (7)
<p><b>Conseil Régional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Camille CHAUVET</li> <li>Simon MORIN</li> </ul> <p><b>Conseil Général</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gilbert EUSTACHE</li> <li>Eugène LARCHER</li> </ul> <p>Suppléants: Raphaël SEMINOR Yves André JOSEPH</p> <p><b>État</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Préfet de Région</li> <li>DEAL- Le Directeur</li> <li>DAF - Le Directeur</li> <li>Le Trésorier Payeur Général</li> <li>L'Architecte des Bâtiments de France</li> </ul> <p><b>CACEM</b></p> <p>Sainte Claire JANVIER Suppléant : David ZOBDA</p> <p><b>Espace Sud</b></p> <p>Jean-Luc TOUREL Suppléant : Charles-André MENCE</p> <p><b>CCNM</b></p> <p>Guy Ruster</p> <p><b>Ville de Fort de France</b></p> <p>Patricia DERISION</p> <p><b>Ville du François</b></p> <p>Pierre LAFONTAINE</p> <p><b>Ville de Trinité</b></p> <p>Alain ROTSSEN</p> <p><b>Ville de Basse-Pointe</b></p> <p>André CHARPENTIER</p> <p><b>Ville du Marin</b></p> <p><b>Association des Maires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Ajoupa Bouillon : le maire ou son représentant</li> <li>Les Anses d'Arlet : Hector JEAN-JOSEPH</li> <li>Bellefontaine : le maire ou son représentant</li> <li>Carbet : le maire ou son représentant</li> <li>Case-Pilote : le maire ou son représentant</li> <li>Le Diamant : Marie-Hélène MAYOULIKA</li> <li>Ducos : Charles André MENCE Suppléant : Roger MARTIAL</li> <li>Grand-Rivière : le maire ou son représentant</li> <li>Gros-Morne : le maire ou son représentant</li> <li>Le Lorrain : le maire ou son représentant</li> <li>Le Lamentin : Joseph SOUDES Suppléante : Marie-Ange BIZON</li> <li>Morne Rouge : le maire ou son représentant</li> <li>Macouba : le maire ou son représentant</li> <li>Le Marigot : Célia OLIERE Suppléant : Philippe AUGUSTINE</li> <li>Le Morne-Vert : Lucien SALIBER Suppléant : Marcel MAURICE</li> <li>Le Prêcheur : le maire ou son représentant</li> <li>Rivière Salée : Alex DESLANCES Suppléante : Jocelyne PANZO</li> <li>Le Robert : le maire ou son représentant</li> <li>Sainte-Anne : Dominique ANTONIN Suppléante : Marie Gérard SONA</li> <li>Saint-Esprit : le maire ou son représentant</li> <li>Saint-Joseph : le maire ou son représentant</li> <li>Sainte-Luce : le maire ou son représentant</li> <li>Saint-Pierre : le maire ou son représentant</li> <li>Sainte-Marie : le maire ou son représentant</li> <li>Schoelcher : Emile GONIER Suppléant : Fred DERNE</li> <li>Les Trois Ilets : le maire ou son représentant</li> <li>Le Vauclain : Jean-Georges CHALI Suppléant : Albany JEAN-GILLES</li> </ul>	<p><b>CAUE</b></p> <p>Gilles BIROTA</p> <p><b>Chambre de Commerce</b></p> <p>Joseph de JAHAM Suppléant : Bernard de GENTILE</p> <p><b>Chambre des Métiers</b></p> <p>Hervé ETILE</p> <p><b>Chambre d'Agriculture</b></p> <p><b>SATEC</b></p> <p>Guy SHAPIRA Suppléante : Lucienne FLADIN</p> <p><b>SODEM</b></p> <p>Auguste ARCADE Suppléant : Jean-Camille PETIT</p> <p><b>SEMAFF</b></p> <p>Son directeur Suppléant : Hervé EMONIDES</p>

## L'équipe de l'ADUAM en 2011

Président : Simon **Morin**

Directrice : Joëlle **Taïlamé**

Chargés d'études :

-  Muriel **Aurran** - Projet urbain et planification
-  Myrlène **Blacodon** - Observatoire
-  Cenia **Borrero** - SIG / Territoires
-  Christelle **Célestine** - Observatoire déplacements
-  Christophe **Clairis** - SIG / Territoires
-  Christophe **Denise** - Patrimoine / Communication
-  Gaëlle **Dupuy** - Projet urbain et planification
-  Elsa **Garnier** - Planification / Observatoire
-  Guy **Lafontaine** - Projet urbain et planification / Documentation
-  Georges **Login** - SIG
-  Sandra **Louison** - Enquêtes observatoire
-  Anne **Petermann** - Projet urbain et planification
-  Damien **Théodose** - Projet urbain et planification

Informatique : Yannick **Cavalier**

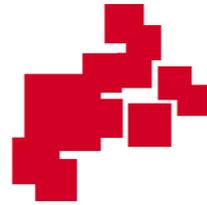
Secrétariat :

Maryse **Dijon**

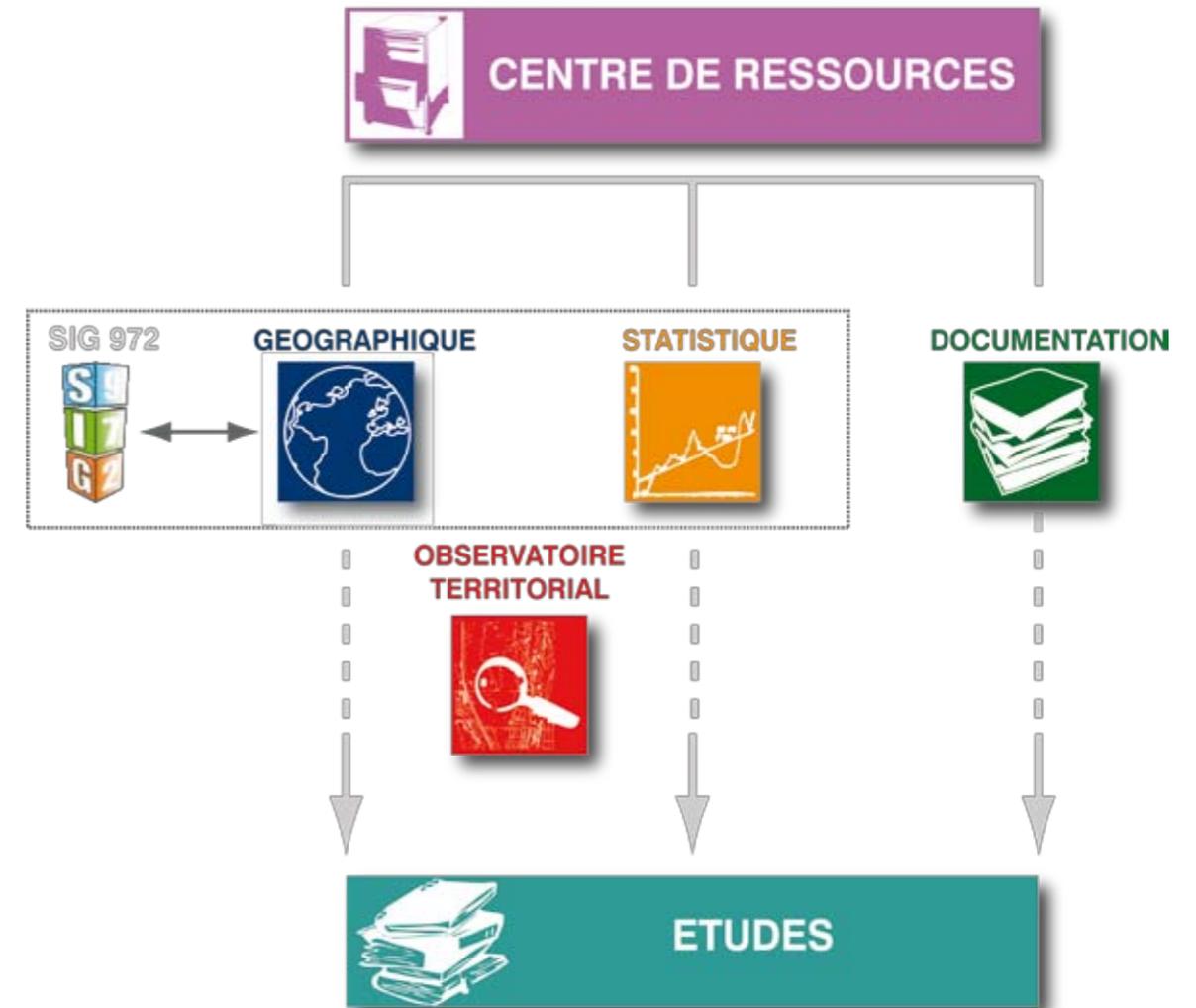
Moyens généraux :

Emmanuel **Gunot** - Documentation / Moyens généraux

Marie-Denise **Lahaye**



## Le fonctionnement de l'agence





Conseil Général  
de la Martinique



Document réalisé sous la direction de  
Joëlle **TAÏLAMÉ**

Conception Graphique :  
Damien **THÉODOSE**

Rédaction :  
Muriel **AURRAN**  
Myriène **BLACODON**  
Cénia **BORRERO**  
Yannick **CAVALIER**  
Christelle **CELESTINE**  
Christophe **CLAIRIS**  
Christophe **DENISE**  
Elsa **GARNIER**  
Guy **LAFONTAINE**  
Anne **PETERMANN**  
Joëlle **TAÏLAMÉ**  
Damien **THEODOSE**



**Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique**

Immeuble G.A.N. - 30 bd du Général de Gaulle - 97200 Fort de France  
Tél : 05.96.71.79.77 - Fax : 05.96.72.59.27 - [aduam@aduam.com](mailto:aduam@aduam.com) - [www.aduam.com](http://www.aduam.com)